

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
UFR SCIENCES HUMAINES
GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**LA PERCEPTION DE VALDUC PAR LES
CAFETIERS**

Stéphane DJAHANCHAHI

Septembre 2011

Mémoire pour l'obtention du Master 1 Transport Mobilité – Environnement Climat

sous la direction de André Larceneux et Anne Cadoret

SOMMAIRE

I.Introduction et contexte

II.Méthodologie

III.Résultats

I. Les différents objets perçus et leur interprétation

A)Relatifs au externalités humaines

B)Relatifs au Risque

II.La perception des externalités est conditionnée en amont par la culture de l'enquêté.

A)La proximité culturelle liée aux rapports entretenus avec les salariés

B)Le rôle de la position de l'enquêté dans le système étatique pour la perception des différents aspects du centre

C)L'accès à l'information est déterminé par la proximité culturelle

III.Mécanismes de l'information

A)Les organismes qui la diffusent sont déterminants

B)Le rôle de la communication du CEA : importance de la constance

C)L'isolement géographique et social permet une limitation des enjeux

IV.Conclusion

V.Résultats attendus

VI.Ressources Bibliographiques

VII. Annexes

Remerciements :

Je remercie particulièrement mes deux directeurs de mémoire pour leur disponibilité et pour avoir su me montrer l'intérêt d'un tel sujet. Monsieur Larceneux pour ses précieux conseils relatifs à l'orientation de mon sujet, et Madame Anne Cadoret pour m'avoir fait part de son expérience relative aux techniques d'entretiens sans laquelle je n'aurais pas pu mener ce projet à terme. Je tiens à souligner leur patience et la grande confiance qu'ils m'ont accordé pour l'ensemble de mon travail, confiance qui m'a permis de m'épanouir sur de nombreux plans, notamment personnels.

Je remercie Mme Marie-Thérèse Figard et M. Alexandre Mercier de la Direction de la Sécurité Intérieure, M. Richard Dorneval chargé de communication du CEA Valduc, et Mme Catherine Saut de la SEIVA, pour les réponses qu'ils m'ont apporté, les documents qu'ils m'ont permis de consulter, et le temps qu'ils m'ont accordé.

Je tiens également à remercier Alain Cagnol qui a su me faire prendre de la hauteur sur le sujet grâce à ses avis éclairés.

I. Introduction et contexte

A) Introduction

Il est reconnu que les personnes ont droit à un environnement de qualité et préservé, cela impose leur protection contre les risques naturels et technologiques. Seulement, les impacts de l'industrie agroalimentaire, de l'industrie pharmaceutique, de la métallurgie, de l'agriculture sur l'environnement en termes d'effluents, de rejets et de consommation d'eau sont de plus en plus préoccupants, et ils doivent être maîtrisés. Depuis les événements de Tchernobyl, et plus récemment depuis ceux de Fukushima, les peurs et les tensions se tournent de plus en plus vers le nucléaire, atout de la France sur l'échiquier mondial en terme de poids économique, militaire et politique. La maîtrise des risques liés à l'activité de ces établissements est une exigence industrielle et citoyenne, qu'on se situe en zone urbaine ou en zone rurale.

Les contraintes légales imposent aux installations industrielles un contrôle des impacts sanitaires et environnementaux de leurs activités. Cependant, pour certaines installations comme le centre de Valduc, dont l'activité consiste à produire et entretenir les armes nucléaires essentiellement, la participation du public est exclue, par le secret qui couvre son activité.

Faire état de la perception de ce site par les populations riveraines, et déterminer les forces qui la conditionnent, permettrait de mieux cibler les enjeux de l'information du public.

B)Contexte

1) Contexte géographique de Valduc

Le centre de Valduc est situé à Salives (à environ 25km à l'ouest d'Is-sur-Tille, et 45km au nord-ouest de Dijon, dans la région Bourgogne, et le département de la Côte-d'Or). D'une superficie de 727 ha, seulement 180 ha sont occupés et les 540 ha qu'il reste sont de la forêt et forment la zone interdite, protégée par des clôtures et des tranchées à certains endroits. L'activité du centre consiste principalement en l'assemblage, au désassemblage, au développement, à la confection et à l'entretien de la partie radioactive des bombes. Malgré la transparence dont il se dote et se vante de plus en plus pour échapper à une mauvaise image, il est toujours l'objet de craintes, de rumeurs et d'agacement d'une partie de la populations et des élus. En 1996, Valduc s'est pourvu d'un organe de communication : la Structure d'Échange et d'Information sur Valduc (SEIVA) afin de tempérer autant que possible les tensions grandissantes, dans le climat instauré après l'incident de Tchernobyl. La SEIVA doit informer les populations riveraines sur l'impact du fonctionnement du centre sur l'environnement, la recherche, l'économie locale, sans toutefois dévoiler d'élément confidentiel.

a) Les apports économiques

Dans l'enceinte du site se trouvent des services alimentaires, (gérés par la SODEXO), destinés à pourvoir aux besoins et aux envies des salariés. L'ensemble représente environ 1000 couverts et permet de nourrir quasiment la totalité des salariés. Malgré la présence de ces activités au sein de Valduc, une partie des salariés sort du site pour consommer, et par cette voie, la manne financière engendrée profite aux riverains. Cependant, Valduc est l'un des premiers pôle industriel de Côte-d'Or, et il permet à de nombreuses entreprises

de se développer, pour répondre à ses besoins de sous-traitances¹.

A part cela, les riverains ne sont pas très au courant des bénéfices que leur apporte le site sur d'autres plans (financement d'un groupe scolaire, entretiens des routes). La participation financière de Valduc dans les communes environnantes, se traduit par sa contribution à certains travaux d'aménagements d'utilité publique, qui peuvent concerner le centre ou son personnel. Par exemple, le pôle scolaire de l'Ignion créé récemment peut accueillir des enfants de salariés qui vivent dans la région, ou encore les d'abris de bus réhabilités sont utilisés aussi par des salariés de Valduc.

b) Les impacts environnementaux

Les missions du CEA Valduc sont la recherche et les développements pour les armes nucléaires ; la fabrication, le démontage des sous-ensembles nucléaires ; la gestion et l'entreposage des matériaux nucléaires ; le traitement et l'entreposage des déchets radioactifs correspondants ; les recherches, les développements et travaux dans le domaine des essais de sûreté liés à la criticité. Les matériaux radioactifs utilisés sont pour l'essentiel le plutonium, l'uranium et le tritium².

- Dispositif de surveillance de l'environnement et de la population

L'activité radioactive des éléments manipulés pouvant être dangereuse pour la santé, des balises de surveillances sont implantées dans les villages de Lery, Salives (sur le Mont Armet), Echalot et Moloy. Des mesures sont effectuées sur les eaux de surface et souterraines, des prélèvements de terre, de végétaux et de lait à l'extérieur du site. Ces contrôles portent sur la radioactivité alpha, bêta, gamma et tritium. Des mesures sont aussi effectuées afin de connaître l'irradiation ambiante en altitude.

¹ *graphique sur les appels d'offres en annexe*

² *Plan Particulier d'Intervention du site de Valduc*

Les communes jouxtant le centre, sont soumises à un Risque Majeur (le risque nucléaire) du fait de la présence de Valduc. Elles sont touchées par un Plan Particulier d'Intervention, et doivent donc se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde. Le PCS est composé de plusieurs documents dont le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Sont référencés dans le dossier départemental des risques majeurs, tous les risques d'une commune et tous les moyens pour informer la population en cas d'alerte.

Nature des risques décrits dans le PPI
Rejets d'aérosols d'uranium et de plutonium suite à la destruction des barrières interposées entre le produit radioactif et l'environnement cette destruction pouvant être provoquée par un incendie
Rejets de tritium suite à la destruction des barrières par un incendie
Risque de chute d'une tête nucléaire (pour le CSMV) qui en altérerait les caractéristiques mais pas de déconfinement de matières, ni de dispersion de matière dans l'environnement
Un incendie non maîtrisé dans les 30 minutes qui suivent le début réel de l'incendie et affectant ou risquant d'affecter des produits radioactifs.
La détection, en sortie de cheminée d'une installation ou sur les balises de surveillance d'un rejet instantané et significatif de matière radioactives
Une chute d'avion

Malgré le risque qu'il fait courir aux populations comme en témoigne l'existence du PPI, le site de Valduc n'est pas soumis aux mêmes forces de contestation ou de revendication que d'autres installations nucléaires, dont les évolutions de l'activité peuvent être soumises à enquête publique.

c) Le régime dérogatoire de Valduc : incompatibilité de la participation et du secret défense

Le centre de Valduc est une Installation Nucléaire de Base Secrète (INBS) soumise à un régime d'autorisation et de surveillance récemment redéfini par le décret n° 2001-592 du 5 juillet 2001. C'est une installation nucléaire militaire soumise à un régime dérogatoire et couverte par le secret défense. A l'intérieur du centre se trouvent des installations du CEA et d'AREVA, organismes dépendants du ministère de l'industrie, mais dont l'autorisation de création est ici délivrée par le Délégué à la Sécurité Nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la Défense (DSND). **Les INBS « défense »**,

comme le CSMV (centre spécial militaire de Valduc, qui jouxte le CEA), sont des installations relevant du ministère de la Défense couvertes par le DSND. Valduc est une ICPE, mais par son régime dérogatoire (Installation Nucléaire Intéressant la Défense) les autorisations ne sont pas émises par le préfet mais par le premier ministre, assisté par l'Autorité de Sureté Nucléaire. **C'est à l'État d'informer les populations et de veiller à ce que le public dispose d'une information fiable et accessible sur les risques** des activités nucléaires et leur impact sur la santé et l'environnement. **Les INBS nécessaires à l'exploitation nucléaire ne sont pas soumises aux codes de l'environnement et de la santé publique.** C'est sur décision du premier ministre que des modifications peuvent avoir lieu. Pour ce qui est de l'information du public, les préfets président les commissions d'information (CI), qui ont pour mission d'informer la population riveraine sur l'impact local des activités nucléaires, via les élus et les associations. **Il n'y a par contre aucune participation du public à la décision.**

On peut souligner dans cet aspect l'existence d'exercices de crise et la participation du public à ceux-ci. Les entretiens ont révélé un manque certain d'information et de participation aux exercices par les riverains, et on peut légitimement se poser la question du pourquoi. Pour justifier cette lacune, outre le coût de la mise en œuvre d'un tel exercice, le premier argument semble être la tranquillité des riverains. Contrairement aux conseils de la SEIVA et de son ex-président M. Finot³, **les autorités ont visiblement une volonté de préserver la tranquillité des citoyens, en évitant un rappel trop fréquent des risques auxquels ils sont soumis.** Le fait d'insister sur le risque serait une source de stress supplémentaire.

2) La relation entre l'impact environnemental et la communication officielle :

a) Quels sont les enjeux de la démocratie technique ?

La France est une démocratie technique, cela impose de gérer les activités au sein même du territoire avec beaucoup plus d'intérêt que le rapport avec un prétendu "autre", dont les actions ou les positions à l'étranger nous échappent, qu'il est impossible de maîtriser, mais dont on peut se distancer. « Après Auschwitz et Hiroshima, il y a eu Harrisburg et Bhopal, puis Tchernobyl » (U. Beck, 1986). Les

³ *Savoir et Comprendre* n°28 Juin 2011

activités industrielles développées sur notre territoire peuvent avoir des conséquences plus importantes que pourrait avoir une invasion militaire. Plus que de la confiance dans la gestion de l'armée, il faut avoir confiance dans celle des industries. Car les sociétés produisent du risque en même temps qu'elles produisent de la richesse (U. Beck, 1986). La production industrielle de l'armement n'échappe pas à cette règle. La plupart de ces risques sont chroniques, comme les pollutions en générale, mais certains accidents nécessiteraient des conduites bien précises à suivre pour les populations.

Pour la prévention ou la gestion du risque, la population doit être mise au courant de certaines marches à suivre en cas d'incident, et c'est cela qui lui laisse entrevoir l'étendue du risque auquel elle est soumise.

b) Quel est l'effet du secret sur la perception par les populations ?

L'activité nucléaire du site de Valduc est couverte par le secret militaire et industriel. Le secret, lorsqu'il est appliqué, se dote de deux aspects : un aspect pratique (car il s'agit de sûreté nationale, de protection des civils, ou alors de protection de l'industrie), un aspect symbolique qui découle directement du premier dans le sens où l'activité, puisque classée secrète, est sujette à la fascination, à l'inquiétude ou à la méfiance (René Alladaye, 2006) ou alors au désintérêt total.

Dans une démocratie, au vu du danger relatif aux installations nucléaires de base classées secrètes (INBS) telles que le CEA Valduc, des voix s'élèvent dans le but d'une plus grande transparence, voir d'une cessation des activités. Il est d'intérêt de voir comment la démocratie s'accommode de ses activités secrètes.

- Une transparence nécessaire.

Une des étapes pour la gestion et l'acceptation des risques est la transparence, afin que chacun puisse contrôler les activités qui touchent son territoire. Pour que certaines activités ne sacrifient pas la santé des populations et l'état de l'environnement, à la productivité, à la rentabilité économique (Bourg, 2010). Or certains domaines, tels que les moyens de la défense nationale ne peuvent pas se permettre d'être transparents, pour des raisons stratégiques évidentes. Et c'est alors à certains responsables, de gérer l'impact sur l'ensemble du territoire, d'une activité indispensable, dont le plus souvent, les détails des externalités leur échappent. Le secret qui est appliqué influe forcément sur l'appréhension de l'activité par les populations.

c) La question de l'impact.

Le secret règne sur son activité et la communication officielle est axée sur l'absence de danger, aussi bien chronique que de risque d'accident. Valduc a pourtant un impact environnemental relativement fort : le centre a rejeté depuis sa création une quantité de particules radioactives de l'ordre du milliard de terabecquerel⁴ (un réacteur de 900 MWe rejette de l'ordre de 10 Tbq/an, la centrale du Tricastin en compte 5), mais personne ne s'entend sur l'impact de ces becquerels sur les populations et l'environnement sur le long terme. Le CEA, lui, insiste sur le fait qu'il en émet 10 à 15% de moins que ce qu'on lui permet, et cela suffit à justifier l'efficacité de ses mesures de protection et la non dangerosité de l'installation.

Les données sur les rejets sont très souvent considérées comme filtrées par les populations. Le discours est possiblement tronqué, ce qui entraîne une impossibilité de débat entre les profanes et les experts.

- Les filtres de l'information

L'information officielle, avant d'être reçue par les populations, passe par le filtre du secret, de façon telle que, les chiffres, les analyses de chiffres ainsi que les seuils et normes sont discutables. Plus que l'information en elle-même (propriété des experts), ce sont les chemins qu'elle emprunte qui conditionnent sa perception par la population. La perception des profanes dépend de la confiance qu'ils ont dans les experts. C'est la culture de la population, ainsi que la nature des experts, qui conditionne cette confiance.

Le CEA joue des ambiguïtés dans l'information pour répéter son message, en ne faisant que très rarement des concessions : il joue sur la crédibilité de l'analyse, sur la durée entre l'élaboration et la publication l'étude, sur l'intérêt qu'elle suscite (dans les médias). **Le secret est un rempart pour garder le monopole de l'interprétation.**

⁴ Bruno Chareyron, ingénieur en physique nucléaire à la Criirad

C) Problématique

- Questions soulevées par le statut des INBS en général

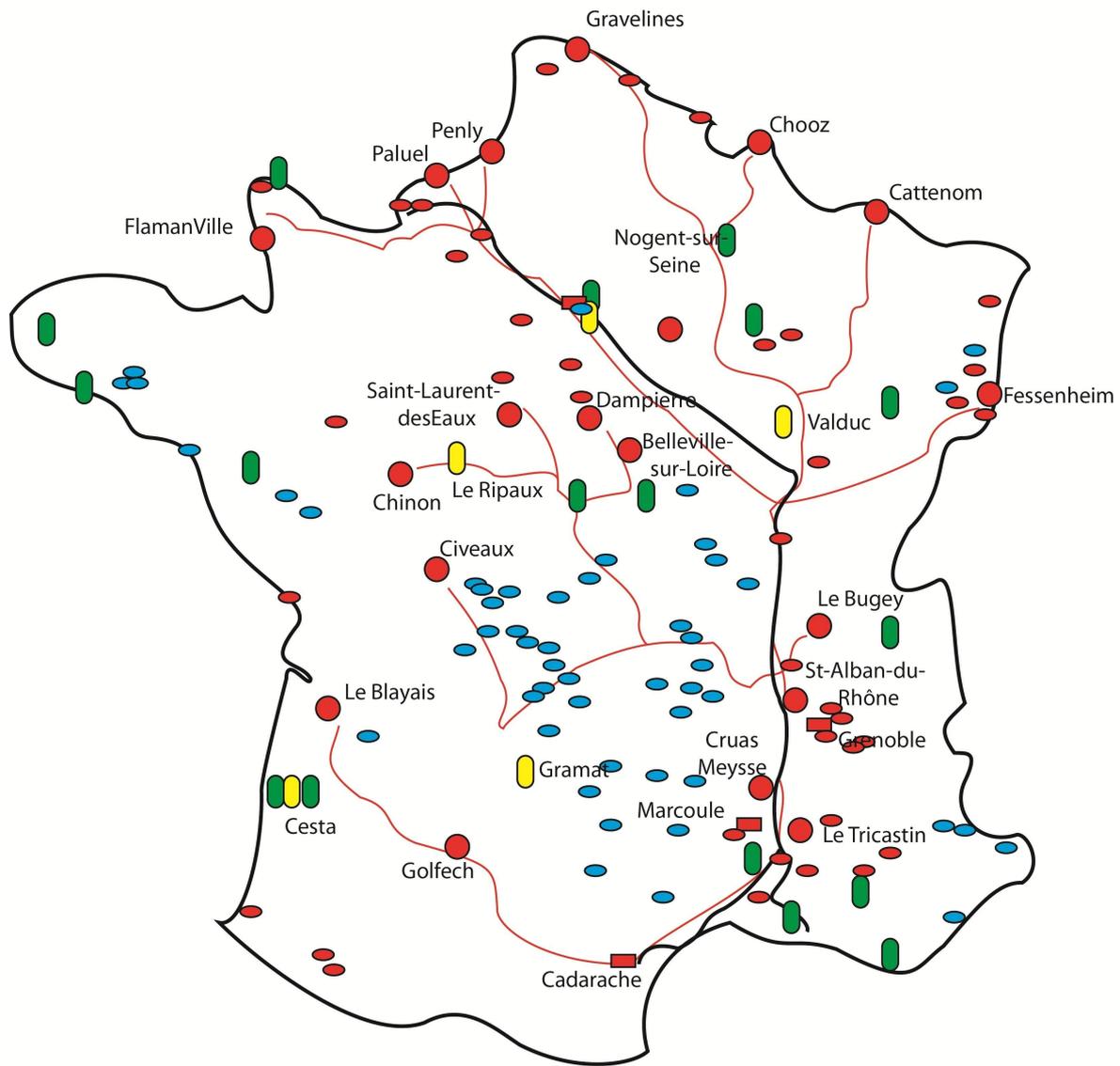
Il faut se demander quel est le degré de participation réel, et si il correspond à ce que veut la population, dans l'optique d'un rééquilibrage des responsabilités, complètement diluées par le désenclassement des relations sociales (Giddens 1994) ; les citoyens sont quasiment coupés des entités opérantes et décidantes par une organisation hiérarchique cloisonnée. (Perreti-Watel 2010)

Pour une meilleure prévention ou gestion de ces risques, il paraît utile de réorganiser les relations entre la science, la technique, l'État, l'économie et la société civile (Bourg, 2010). En France, la place qu'occupe le secteur du nucléaire dans l'industrie pousse à se poser la question de la place du secret dans la décision et dans la participation, car la démocratie exige une certaine transparence pour un bon fonctionnement de sa représentation. Une activité dangereuse couverte par le secret-défense, donc en dehors de quasi toute forme de participation, aliène les relations entre les différents acteurs.

Comment la fin du monopole de la connaissance entraîne-t-elle de nouveaux enjeux de communication, d'information? Et à quel point les populations montrent-elles un intérêt pour cette connaissance et ces informations qui lui sont nouvellement accessibles ? Cela entraîne-t-il un effet d'augmentation de l'appétence pour ces informations notamment lorsqu'elles concernent un espace proche?

La question de l'acceptabilité du risque fait appel à la rationalité probabiliste. Une communication est en place pour « convaincre d'accepter un risque présenté comme résiduel » L'acceptabilité d'un risque est d'abord technique, puis médiatique, et enfin politique. (Perreti-Watel 2010). Souvent, la stratégie mise en place pour faire accepter une source de risque, est la comparaison entre risques: radioactivité naturelle et artificielle. En Bretagne, la radioactivité naturelle serait plus forte que l'artificielle : si on accepte déjà celle de la nature alors on a aucune raison de refuser celle issue des activités humaines. Alors que la question pourrait être tournée dans le sens, « puisqu'on subit déjà la radioactivité naturelle, évitons de nous exposer à une nouvelle source »

Cartographie des installations nucléaires en France



-  Commissariats à l'Énergie Atomique
-  Centrales Nucléaires
-  Déchets
-  Résidus de l'exploitation minière d'uranium
-  Installations liées au nucléaire militaire
-  Centres destinés à la recherche civile
-  Principales voies routières empruntés pour le Transport de Matières Radioactives
-  Principales voies ferroviaires empruntés pour le Transport de Matières Radioactives

sources: www.cea.fr et RSDN
 réalisation: S.D. avec adobe illustrator CS5

- Problématique

Il est primordial de faire état de la qualité de la perception de la population riveraine du site : la crispation ou le "désintérêt tranquille" des riverains, lié à la confiance dans les autorités, sont-ils déterminés par les campagnes de communications mises en place, ou par la classification secrète qui le concerne ?

Quel est l'effet de la communication officielle sur la confiance des populations ? De certains médias en particulier (le 20h, les publications de "désobéir au nucléaire", la Criirad, l'IRSN, la Seiva etc) ? Ou encore de l'actualité en général ? Comme cette étude a commencé pendant les événements de Fukushima, il n'y a pas de comparaison objective possible avec l'avant Fukushima).

Par quels biais, l'atténuation de la représentation de la dangerosité du site, est elle la plus effective lors des opérations de communication ?

Y a-t-il un effet d'augmentation de la peur lors d'annonces de mises à niveau de la sécurité, ou lors d'une prise de conscience à posteriori d'un risque auquel on était soumis auparavant (mais qui n'est plus effectif maintenant grâce aux progrès techniques) ? Comme cela s'est passé pour le scandale de la vache folle (Ewald, 1998).

Est-ce que les apports économiques de Valduc pour son environnement prévalent sur ses impacts sanitaires et environnementaux dans la détermination de sa perception par les populations?

Comment l'information pénètre-t-elle dans les populations et comment sa provenance détermine le crédit qui lui est accordé ? Quelle est l'influence de la proximité géographique dans la perception du site ?

L'intérêt sera porté dans un premier temps sur les objets perçus par la population, aussi bien à travers les aspects économiques et environnementaux. Il s'agira dans un deuxième temps de déterminer quels sont les forces qui conditionnent le sens (positif, négatif ou neutre) de la perception de ces objets par les enquêtés. Enfin, l'accent sera mis sur l'importance de l'accès à l'information, et la façon dont la culture des enquêtés influe leur réception de l'information.

II. Méthodologie

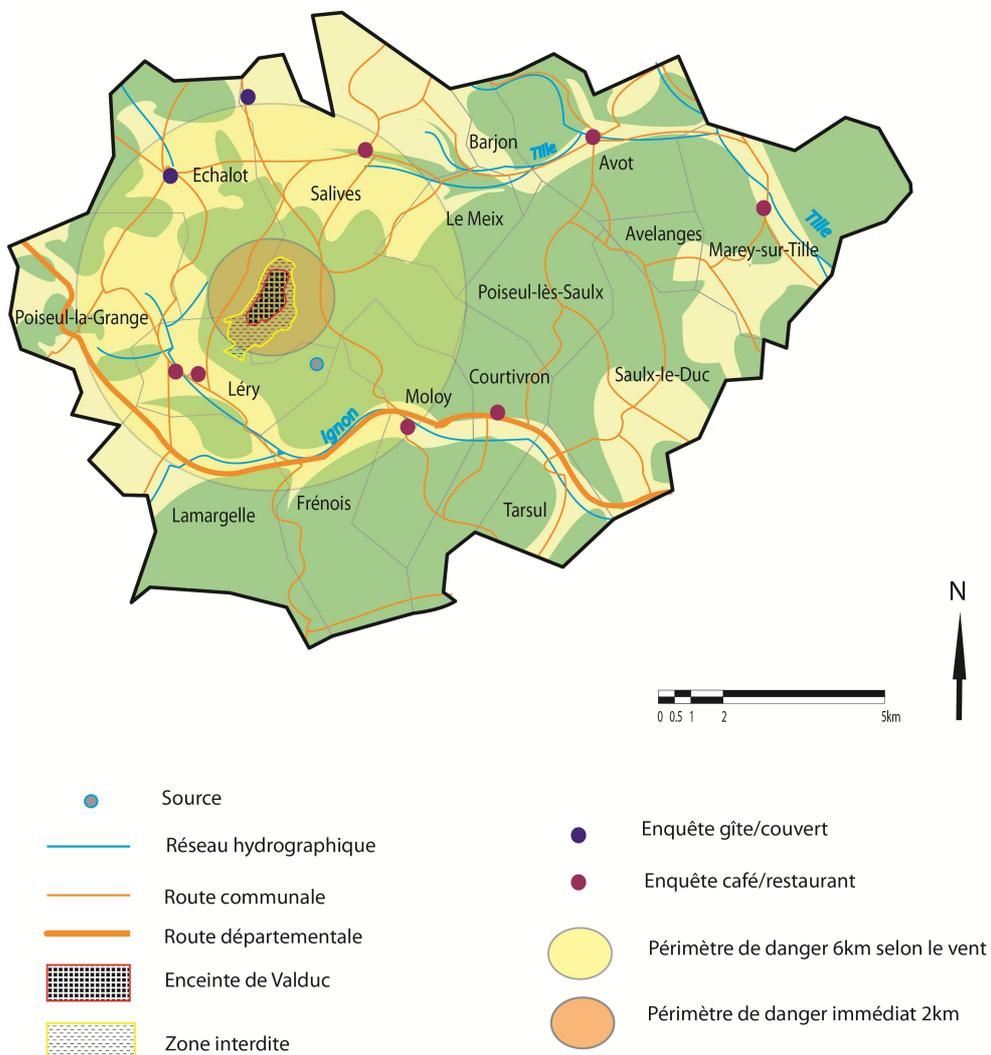
A) Zone d'étude et modalités

1) Périmètre de l'étude

Cette étude portant sur la perception du CEA de Valduc s'est déroulé dans un périmètre de 15km autour du centre, certaines communes étant incluses dans le périmètre de 6 km du PPI, d'autres non. Le périmètre de 6km a été défini car les matériaux qui seraient mis en causes sont lourd et retomberaient donc dans une zone réduite. Les populations enquêtées, par souci de cohérence statistique, sont issues d'une même catégorie socioprofessionnelle. L'étude devait porter sur les cafetiers, mais leur nombre restreint dans la région a nécessité l'inclusion de chambres d'hôtes et restaurants à l'échantillon, (6 établissements cafés/restaurants et 3 établissements chambres d'hôtes/couverts)

Communes	Population en 2008
Salives	278
Echalot	108
Frenois	79
Lamargelle	170
Lery	222
Moloy	235
Poiseul la grange	75
Le Meix	45

Zone d'étude et localisation des enquêtes



sources: <http://www.viamichelin.fr/web/Cartes-plans> et PPI de Vaduc
réalisation S.D. avec Adobe Illustrator

a) Le choix de la variable. Intérêt pour les cafetiers.

Les cafetiers ont une activité statique. Leur perception de l'environnement est essentiellement conditionnée par les interactions qu'ils ont avec leurs clients sur leur lieu de travail. A la différence d'un agriculteur qui, théoriquement, se déplace beaucoup plus sur le territoire, le cafetier voit le territoire venir à lui. Les acteurs se présentent à lui plus que le contraire. Ouvrir un café dans un village, c'est comme ouvrir une nouvelle fenêtre sur sa société. Un point fixe par lequel on peut apercevoir le mouvement intérieur.

"Indispensable dans les campagnes, mais aussi dans les villes, le café permet la rencontre entre des individus du village, de la commune, de la ville ou d'ailleurs, il est un repère"⁵

C'est pour cette raison principalement, que mes enquêtes se sont orientées vers les cafetiers. Ces personnes sont en contact avec tout le mouvement de la société, les différents acteurs, et sont en contact aussi bien avec des élus qu'avec des citoyens. De plus, les cafetiers, de par leurs statuts, sont amenés à converser et surtout à écouter, les avis des autres, et souvent leurs questionnements, mais par ce même statut, sont contraints de garder leurs avis pour eux. Dans un environnement comme celui de mon étude, le café semble être le meilleur endroit pour entendre en une voix le point de vue d'une société, qui par essence est très fermée (les salariés du centre sont tenus au secret le plus strict relatif à leur activité). Le cafetier combine les différents points de vue des personnes qu'il rencontre et les intériorise, pour les retransmettre après les avoir hiérarchisé, ou alors les reciter dans leur contexte.

«le café est un outil géographique, parce que son observation permet un diagnostic de l'état de la société locale et amène le chercheur à un regard sur les identités culturelles, sociales et territoriales locales, mais également sur les rapports de ces groupes à l'extérieur, à l'étranger »⁶

b) Remarque sémantique : La représentation du risque

Dans ce travail d'analyse de la perception du site de Valduc, la notion de risque est obligatoirement

5 « *Les cafés en France, constat. Nouvelles tendances ou lieu en vie de disparition* » Catherine Lutard-Tavard 2010

6,« *Le débit de boisson, cet inconnu* » Philippe GAJEWSKI 2004

étudiée. A Valduc, aucun incident n'a touché les populations riveraines de manière à provoquer un décès ou une maladie que l'on pourrait lier directement aux émissions du site. La perception du risque impliquerait qu'il soit tangible ou visible. D'après P. Peretti Wattel, la perception du risque supposerait que les individus puissent appréhender le risque objectif qu'ils encourent. Cela empêcherait de parler de risques supposés, qui forment la majorité des objets de crainte autour de Valduc. Les perceptions des riverains ne sont pas celles des experts, il n'y a donc pas d'objectivité globale. Le terme représentation est donc plus adéquat : il signifie que le risque n'est pas une donnée objectivement analysée, mais que l'image que les riverains s'en font a une direction, définie à travers leur bagage social, (capital culturel, réseaux de socialisation, activité économique) (Drevon-Mollard, 2006) Le terme de représentation du risque permet d'appréhender de manière objective l'image que s'en font les populations, à travers leurs perceptions des différentes externalités du site.

2) Hypothèses et premières approches

a) La perception du site serait conditionné par l'environnement géographique.

La première orientation du travail a été de dresser un bilan des impacts sanitaires et environnementaux du CEA de Valduc, afin de voir lors des entretiens, si ces éléments étaient connus, et à quelle intensité. Cela afin d'arriver à un résultat montrant que plus les enquêtés vivaient près du centre, plus ils avaient connaissance de ces éléments, et plus ces éléments allaient prendre de l'importance dans leurs vie de tous les jours.

Il est possible que les habitants de communes situées à égales distances du CEA de Valduc aient des perceptions différentes qui seraient conditionnées par les facilités d'accès au site, la disponibilité de l'information relative aux activités, ou encore la présence d'éléments géographiques de natures très diverses, sensibles ou non dans le périmètre (au même titre que des éléments non géographiques comme la présence de patrouilles de police ou de sirènes spécialisés dans la mairie). Ces éléments pourraient conditionner de la même manière leur perception du risque en général.

Les enquêtés qui ne sont pas dans le PPI connaissent moins l'impact du site et de son activité que ceux qui résident dans le périmètre de 6 kilomètres, puisqu'ils ne sont pas confrontés à autant d'information qui concerne le risque. Les personnes présentes à proximité des points de prélèvements sont conscients de

l'impact sanitaire du site, plus que s'ils ne les voyaient pas, (ils citent cet élément pour prouver que le site a un impact). Par contre, on verra que c'est leur culture du risque qui déterminera si cet impact les touche ou non. Ces éléments pourraient conditionner de la même manière la perception du risque en général.

b) Une approche par les conflits limitée

Une approche consistant à isoler les espaces-supports sur lesquels portent les conflits entre les différents acteurs aurait permis d'isoler les objets de contestation, pour déterminer les forces qui en conditionnent la perception. Mais il s'est avéré que la plupart des enquêtés ne s'intéressaient que très peu à Valduc. Il semble n'y avoir aucun mouvement de contestation issu des riverains autour du site (Hachim Abdallah 2011). Il y a eu un intérêt pour Greenpeace qui semble s'être tari depuis la création de la structure d'échange et d'information en 1995. On recense toutefois de temps en temps des appels à la contestation, notamment lorsqu'un transport de matières dangereuses est connu par les associations anti-nucléaires. (« Le Bien Public » du 06/05/2011). Mais il semblerait qu'ils ne soient pas issus des riverains, mais plus d'organisations d'échelle nationale.

- Par la délocalisation des origines du Risque

La conjoncture de globalisation des échanges et des pollutions, conduit les riverains du CEA (et sans doute les riverains d'autres sites facteurs de risques) à considérer tous l'univers (le monde entier) comme risqué, et à prendre en compte non plus seulement le risque d'accident catastrophique, mais le risque diffus qui l'accompagne comme omniprésent. Une forme de fatalisme qui permet de relativiser en verbe l'impact sanitaire et environnemental d'une installation nucléaire militaire telle que Valduc.

- Par une incompétence des Élus relative à l'activité.

En plus de cette perception du risque délocalisé comme la principale source de danger, le très faible investissement de la population peut s'expliquer par l'intitulé du site, qui se traduit notamment par une absence de pouvoir et de compétence des maires des communes environnantes quant à la présence du site et à ses activités. En effet, les décisions relatives à l'activité et à l'avenir du site sont prises au plus hauts niveaux de l'état. Il s'agit de défense nationale, et à ce titre, il semble que jamais son existence ne sera remise en cause.

Il se peut, par contre, que son impact sanitaire et environnemental soit questionné par les élus et associations, et qu'une diminution des émissions soit demandée.

Cependant, il est intéressant de voir quelle est la perception des prises de décisions relatives au site, et aussi de voir à quel point les riverains avaient le sentiment de pouvoir donner leur avis. Il est très important, dans l'acceptation du risque⁷, que le profane (le riverain) soit impliqué par les experts dans les décisions, ou du moins qu'il ait le sentiment de l'être. Il a donc été demandé au cours des entretiens à quelle hauteur les enquêtés situaient les personnes responsables de l'avenir du site et de son activité, (pour savoir si ces personnes sont disponibles et à proximité) et si ils avaient le sentiment d'avoir une quelconque emprise sur eux. De même pour les responsabilités en cas d'incidents.

c) Le rôle de la presse locale dans la transmission des informations.

Il est intéressant de voir que contrairement à ce que l'on reproche à la presse en générale en matière d'approche des risques, **les journaux locaux n'entretiennent pas les craintes irrationnelles**, bien au contraire. Lorsque des résultats d'études sont publiés, la presse locale les passe parfois sous silence.

Ce qui s'est passé en 2004 en est une bonne illustration, lorsque les résultats de l'étude de Daillant et al⁸, ne sont pas publiés dans le Bien Public, alors qu'ils concernent la région.

Les résultats d'une étude publiée par la CRIIRAD en 1996, montrant que plus on s'approchait du centre de Valduc, plus on constatait une augmentation de la concentration de tritium dans les eaux potables, avaient été révélés par un autre journal national « l'Événement du jeudi ». Lorsque que le Bien Public évoque l'incident, c'est en relativisant les résultats de l'étude et en donnant la parole essentiellement au CEA. Comme le journal « la mère en gueule » le fait remarquer dans son numéro de juillet-août 2011, « le directeur général de l'unique quotidien régional [...] est un certain... Louis de Broissia ». Il était aussi le président du conseil régional qui a passé sous silence en 1994 une étude de la CRIIRAD, faisant état de concentrations élevées de Tritium dans l'eau, pour dit-il « ne pas affoler inutilement la population ».

Le risque découlant de ces concentrations d'éléments radioactifs serait ainsi moins important que le stress qui serait causé aux populations si elles apprenaient qu'elles étaient soumises à un risque. Une approche qui peut sembler cynique permet de l'expliquer. Elle consisterait en dire « puisque la présence

⁷voir tableau de Baruch Fishoff

⁸ « *Metabolised tritium and radiocarbon in lichens and their use as biomonitors. Journal of Atmospheric Chemistry* » 2004

du centre de Valduc et son activité dans leur forme actuelle sont indispensables pour la préservation des intérêts de la Nation, alors les conséquences des rejets sont simplement considérées comme un coût supplémentaire inévitable », dont il faut limiter la perception, pour ne pas soulever de contestation.

Il semblerait que ce soit pour cette raison que toutes les études mettant en évidence un impact de Valduc sur son environnement sont issues d'organismes indépendants, et c'est à ce moment seulement qu'elles sont reprises par les structures officielles, qui s'emploient à minimiser l'impact soulevé par tous les moyens de communication disponibles.

3) Organisation du travail

a) Hiérarchisation des recherches

La première étape de ce travail fut une étude du sujet, c'est à dire un travail de documentation sur le nucléaire militaire en France, le secret, la participation en démocratie et surtout, la perception du risque. Durant cette phase, les informations disponibles ont été étudiées dans la presse et les médias spécialisés. Cela permettant de voir la tendance générale de l'image de ce genre d'installation dans la société française. C'est à dire un facteur de risque non négligeable qui cristallise les craintes des populations. Les arguments des pro-nucléaires ainsi que ceux des antinucléaires ont été collectés, aussi bien dans le domaine du civil que dans celui du militaire, afin de ne pas être surpris par des informations dévoilées lors des entretiens, et de pouvoir identifier les sources des informations des enquêtes.

D'autre part, il y eut une phase d'enquête, auprès des organismes officiels tels que la préfecture, la SEIVA, et le CEA. Cela afin de voir quelle était la représentation officielle du risque, et le message officiel relatif à l'activité du site de Valduc. Se sont ajoutés à cela des entretiens (et c'est là la partie la plus conséquente du travail), sur le terrain, parmi les populations riveraines. Il s'est agi de déterminer les tendances des représentations des populations, et de comprendre s'il y avait un déterminisme géographique dans leur formation.

Pendant l'élaboration de la méthodologie, il était prévu de n'interroger que les cafetiers, (pour les raisons expliquées plus haut) mais leur nombre trop restreint dans les environs du CEA (6 dans un rayon de 15 kilomètres) a nécessité d'étendre les entretiens à d'autres commerces qui pouvaient avoir une relation professionnelle avec les salariés du CEA. Il s'est agi pour comprendre les mécanismes de la perception du centre de comparer les types d'activités exercées, la durée pendant laquelle elle l'a été, la proximité au site,

son accessibilité, le nombre d'années de résidence dans la région, la perception de la politique de dissuasion.

Une troisième phase a consisté en la comparaison des différents points de vue collectés, avec ce que l'on pourrait qualifier la "réalité des faits", issue de l'information disponible, et des différents discours diffusés (aussi bien pro que anti-nucléaire). C'est pendant cette comparaison que s'est clarifié tout le travail de l'État en matière de protection des populations, et l'on peut dire que le CEA de Valduc est un exemple en terme d'atténuation des risques et de leur perception. Les réseaux empruntés par l'information relative à l'incident de 2M process ont été analysés ainsi que leurs effets sur les populations riveraines de Valduc, qui était à l'origine de la contamination. De la même manière, il a été possible de voir en temps réel la pénétration de l'information relative à l'incident de Fukushima sur ces populations, qui illustre l'isolement du CEA de Valduc dans la région, en termes géographiques, mais aussi culturels.

b) Analyse des discours officiels

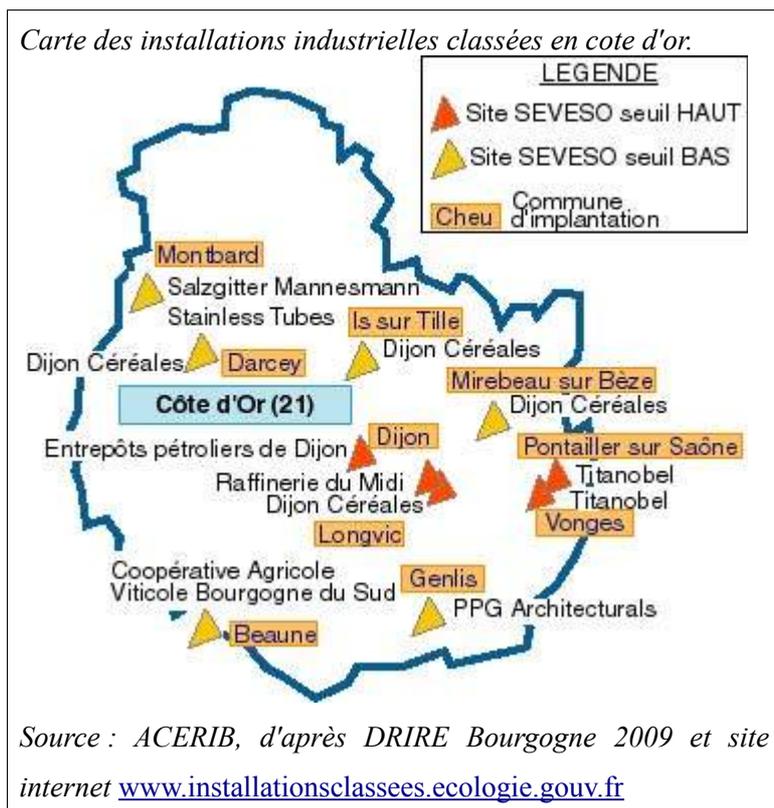
C'est là qu'était la plus grosse difficulté : où se trouve la vérité lorsque le directeur du CEA dit qu'il n'y a pas de rejet⁹, que le directeur de la communication du CEA dit qu'il n'y a pas de secret sur les émissions du site, et que dans le même temps la DARPE fait mention d'émissions de l'ordre du terabecquerel par an¹⁰, et que la SEIVA dit que certaines données sur des rejets ne lui sont pas transmises. Quand la DARPE implique une multiplication par 3 des rejets de tritium dans l'atmosphère du site par rapport à l'année précédente, alors que la norme (qui est respectée) implique une amélioration continue de la performance environnementale. Quand le directeur de la communication dit qu'il n'y jamais de conflit avec la SEIVA, et qu'Alain Caignol, soutien, lui, que la SEIVA a été censurée à ses débuts par le conseil général et l'ASN, et que c'est pour cette raison que les analyses indépendantes sont nécessaires.

Il est utile de souligner que le chargé de communication du CEA Valduc ne semblait pas être au courant que M. Finot avait démissionné de son poste de président de la SEIVA fin juin 2011 pour une raison de conflits d'intérêts. Il présidait d'une part l'organe d'information sur les effets du centre alors qu'il travaillait d'autre part dans un laboratoire financé en partie par le CEA.

De plus, à la préfecture, le centre de Valduc est considéré comme un facteur de risque potentiel, qui émet des polluants, puisqu'il a des autorisations pour le faire. Cependant, il n'apparaît pas sur la carte des risques de la Côte-d'Or, car il n'est pas classé en SEVESO pour les raisons évoquées plus tôt.

⁹ *Là-bas si j'y suis* » du 30 juin 2011

¹⁰ *En annexe*



Tous ces éléments que l'on pourrait qualifier de contradictoires qui entourent le site et expliquent en grande partie son manque de visibilité.

- Point sur le CSMV

Le Centre Spécial Militaire de Valduc, où est effectué une partie de l'assemblage et du désassemblage des bombes, se trouve à l'intérieur de Valduc, et n'est pas actif toute l'année. Il échappe à la perception des populations, dans le sens où ses externalités sont perçues comme celles du CEA. Le CSMV ne compte qu'une soixantaine de salariés, et les seuls objets de plainte dont il a fait l'objet sont relatifs aux transports militaires encadrés par les gendarmes parce qu'ils gênaient la circulation. (Commission d'Information du CSMV 2009). Lors des entretiens, je ne mentionnais pas spécifiquement le CSMV, considérant que, dans la perception du site, les enquêtés ne faisaient pas la différence sauf s'ils le précisaient.

c) But des enquêtes

Les enquêtes ont pour but de déterminer quels sont les principaux éléments relatifs au site qui sont perçus par les habitants. C'est à dire quelles sont les externalités « visibles ». Certaines sont qualifiables par nature :

- Positives pour certaines telles que la participation à l'économie locale (création d'emploi sur place, la sous-traitance de certaines tâches envers des PME de la région, ainsi que le grand nombre de personnes travaillant dans la région) et donc représentant une clientèle potentielle très importantes pour les activités de restauration.

- Ou alors négatives, telles que les rejets de particules radioactives dans l'air et leurs incidences sanitaires et environnementales, le risque d'accident, d'origine naturelle ou humaine, les risques liés aux transports de matières dangereuses ou d'équipements, ou encore la convoitise stratégique.

D'autres n'apparaissent pas comme positives ou négatives, comme par exemple le transport de personnes. Elles sont des éléments perçus et en général servent le propos relatif à la considération du site : témoins de l'enclavement du site et de son absence de contact avec son environnement proche, ou alors témoins de la manne financière (clients potentiels) apportée à la région par l'activité du site.

Il s'agit d'une manière plus générale, d'effectuer un classement qualitatif des enquêtés. Dans l'optique de les différencier selon les critères suivants :

- Leur conception du mythe de la nature (capricieuse, fragile, robuste, ou robuste jusqu'à un certain point)

-« l'Univers » dans lequel ils se situent et dans lesquels ils situent les décideurs (politiques et scientifiques) (risqué, incertain ou indéterminé) et quelle confiance ils ont dans cette conception de l'univers.

- Si possible le type culturel duquel ils sont le plus proche (structure hiérarchique, enclavé égalitaire, individualiste, exclu)

Mais l'appartenance à une de ces classes peut être liée avec les autres, comme elle peut être indépendante (Peretti-Watel 2010).

De plus, les entretiens doivent renseigner sur les différentes perceptions des enquêtés et déterminer pour chacune d'elles si elles sont liées aux informations officielles, à l'intitulé de l'installation, au secret qui pèse sur l'activité ou aux rumeurs dont les courants de provenance sont à définir.

Enfin, il s'agira de faire état de la qualité d'implication personnelle/citoyenne des enquêtés au sein des dispositifs participatifs.

Le peu d'information connu par les populations, mais surtout leur manque de contact direct avec les personnes compétentes, ou ne serait-ce qu'informées, a nécessité d'effectuer les entretiens en simulant une méconnaissance totale du sujet. Parfois certains enquêtés voyaient en leur interlocuteur une source potentielle d'information, la discussion devenait alors peu commode pour l'étude.

Enfin, **le nombre restreint d'enquêtés permet de ne montrer que des tendances** de la perception de la population, sans prétention de représentativité statistique.

III. Résultats

Contexte selon la Direction de la Sécurité Intérieure

Le discours du Service de la protection des populations est sans équivoque : bien que le site de Valduc puisse être une source de risque, comme l'existence du PPI en témoigne, l'attention ne devrait pas se porter dessus car il n'est pas un facteur de risque suffisant. **Pour l'État, le risque est calculé, comme la combinaison d'aléas et d'enjeux, (ce que l'on peut perdre, comme la population, économie, patrimoine). Valduc, de par son isolement géographique, n'est pas un fort facteur de risque.** On ne peut que noter que la modification des zones sismiques ayant pris effet en mai 2011 fait passer une partie de la Côte-d'Or en zone d'aléa 2 (à cause de la proximité du massif du Jura).

a) Le transport est la principale origine du risque.

Cependant, si une forme de risque doit être prise en compte, ce n'est pas le risque chronique ni le risque d'accident, c'est le transport de matières dangereuses. Il n'est pas couvert par le secret, mais n'est que très rarement évoqué. **Depuis Tchernobyl, la population a une plus grande propension à croire au mensonge d'État, ce qui implique que les éléments non classifiés, ne bénéficient pas du même attrait.. Car les autorités avaient dissimulé la vérité sur le risque qu'encouraient les populations.**

Pour ce qui est du risque nucléaire, en Côte d'Or, il n'émane pas de Valduc, mais de la centrale de Nogent-sur-Seine. (les pastilles d'iodes disponibles en cas de problème ont été prévues pour la centrale, et non pour Valduc). Le risque provient de Nogent sur Seine (et pas de Valduc) pour des raisons climatiques, les vents d'Ouest étant dominants. Avec la même logique, les émissions de Valduc se dirigeraient en direction d'Is-sur-Tille et non de Dijon¹¹. Les émissions de Nogent sur Seine pourraient plus sûrement affecter le département.

¹¹ Carte de la fréquence des vents en annexe

b) Un cadre légal déterminant

Les communes du PPI sont obligées de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde, dont les limites administratives sont définies par l'article L125-2 du code de l'environnement ainsi que le préambule de la constitution. En outre, elles ont l'obligation de transmettre à la populations les mesures de prévention et les informations préventives. Ce régime particulier pour les communes proches, entraîne **un accès différent à l'information, et cela conditionne la perception** du site par les populations. Cette perception, devrait logiquement différer de celles des communes situées aux limites extérieurs du PPI. C'est à priori l'élément géographique le plus déterminant dans la perception de la population.

c) Remarque sur l'origine du risque

Par l'importance qu'il a dans l'organisation de la Défense française, le site est beaucoup plus sûr que n'importe quel autre site. Si la peur devait se cristalliser sur un objet de la région, ce serait sur les sites de TITANOBEL (fabrication d'explosifs, presque 1500 tonnes d'explosifs entreposés sur les différents sites.)

Le point de vue de la préfecture est que les réunions d'information organisées une fois l'an par la CI pour présenter les projets et le bilan de l'activité et réservées aux acteurs (professionnels du nucléaire, associations et élus) sont peu suivies par les maires.

Pour la Direction de la Sécurité Intérieure, le secret n'aurait pas d'impact sur la perception du site : car les populations **savent qu'il n'y a jamais eu d'incident**, tout en étant conscientes du risque.

Or on verra que le secret est primordial dans la perception du site et de son risque. **Il conditionne la confiance** que peuvent apporter les populations. Il entraîne une confiance aveugle ou une absence totale de confiance et un certain fatalisme, qui ont tous deux pour effet une absence de contestation, une absence de revendication. Le discours officiel, et c'est normal, fait fit des bénéfices de l'intitulé du site pour présenter la communication officielle sur l'efficacité de la science et des techniques comme source de la paix des consciences et la confiance relative qui règne dans la région, vis à vis de Valduc..

Il semble que la proximité géographique augmente l'intensité du ressenti relatif au site (qu'ils ressentent son impact plus ou moins négativement, ou alors plus ou moins positivement). Mais sa proximité ne semble pas faire évoluer la perception du risque. Les cafetiers présent depuis peu de temps ne changent pas le sens de leur perception en ayant accès à l'information.

Les réunions publiques sont peu suivies. Les riverains ont une perception largement conditionnée par l'intitulé du site (dans le sens ou il implique le secret).

Résultats des enquêtes.

- Deux tendances de perception principales.

Lors des entretiens, deux populations se sont logiquement démarquées : les enquêtés qui avaient une perception positive de Valduc, et ceux qui en avaient une perception négative. Les premiers sont plus nombreux que les seconds. Il est intéressant de voir que, pour les enquêtés qui avaient un point de vue négatif du site, c'est parce qu'ils ne profitaient pas assez de la présence du site. Que ce soit un impact négatif dans le sens où le site fait peur et éloigne une clientèle potentielle, dans le sens où il représente une manne financière qui ne profite pas suffisamment à l'enquêté ou à la région (le pays de Seine et Tille) en général. Ou encore pour son impact sanitaire et environnemental sur les personnes, qui coûte beaucoup plus cher en termes de santé publique que ce que le site pourrait apporter en termes économiques.

I. Les différents objets perçus et leur interprétation.

A) Relatifs aux externalités humaines

1) Les apports économiques

le CEA Valduc n'a établi aucun partenariat avec les hôtels et chambres d'hôtes présents aux alentours¹², bien qu'il recommande certains établissements à ses employés lorsque les chambres d'hôtes du centre sont pleines. Cependant, l'accès des employés du site aux commerces des communes riveraines est la principale raison de son acceptation, ou alors de sa remise en cause. Car ce point là, à la différence des émissions de particules radioactives, est quantifiable, et il n'y a pas de norme qui conditionne l'analyse des chiffres. Les éléments de critiques concernent l'importance relativement faible du site comparé à son impact potentiel découlant du grand nombre de travailleurs qui y sont présents. Cette critique est accompagnée par une considération négative des transports de personnes par les bus. Ce transport étant une illustration de la volonté d'isoler le centre au sein de son territoire. Les avantages proposés aux employés (comme le bus) le sont pour éviter le contact avec la population locale. Pour des raisons de pratique du secret, si les travailleurs ont peu de contact avec les populations locales, les informations relatives à leur ressenti vis à vis de l'activité sont alors transmises à des personnes qui ne connaissent pas le centre de Valduc, ou alors qui le considèrent comme éloigné.

Tous les restaurateurs et hôteliers enquêtés ont précisé l'importance de la présence du centre pour leur activité. « C'est notre outil de travail ». Une grande part des clients des chambres d'hôtes viennent parce qu'ils travaillent ponctuellement au CEA, c'est presque la moitié de la clientèle*.

Cet impact positif décrit l'est pour l'enquêté lui même, mais il est aussi souvent précisé que le centre bénéficie à la région. Cependant, les cafés ne profitent pas de la même manière du centre. Une part non négligeable des établissements est donc fermée dans l'après midi en conséquence, et a ciblé sa prestation sur les repas.

La présence policière est aussi fortement ressentie. La moitié des enquêtés a déclaré se sentir en sécurité grâce à la présence renforcée de la gendarmerie dans les villages alentours.

12 - * Laura Savoy L'impact de Valduc sur le tourisme, 2009

2) Perception de l'intitulé du site : Installation Nucléaire de Base Classée Secrète. Installation Nucléaire Intéressant la Défense.

Plus que le secret qui pèse sur l'activité, c'est la dénomination du site et son intérêt (autre qu'économique) qui est questionné. Le secret, n'a pas d'incidence vraiment importante sur le sens de la perception par les populations (le fait que le site soit secret ou non, ne signifie pas qu'il apparaît comme néfaste ou non). Il joue sur la contextualisation de l'activité du site. Il lui permet d'être perçu comme émanant des hautes sphères du pouvoir, et cela joue sur la perception des enquêtés. Il est comme un exhausteur de représentation. Si l'enquêté émet des doutes sur le centre, c'est parce qu'il est secret et qu'on ne lui dit pas ce qu'il s'y passe, dans le même temps, si l'activité du centre est secrète, c'est qu'elle est d'une importance pour la souveraineté nationale ou pour la science, et cela peut être traduit par une entière confiance dans les personnes qui gèrent ces activités.

Les enquêtés citent le secret comme nécessaire à la protection des populations « ça garde le petit peuple », lorsqu'ils ont une vision positive de l'action des autorités, car certaines informations, sorties de leur contexte, peuvent être mal interprétées et engendrer des craintes irrationnelles. Les enquêtés qui remettent en cause l'utilisation du secret, considère qu'il sert aux autorités pour leur permettre d'exposer la population à des risques, sans qu'elle ne le sache « ça passe, ça mesure, ça dit rien ». Ils considèrent que les autorités ne jugent pas nécessaire de prévenir une population du risque qu'elle encoure, car ça ne permettrait en rien de lui échapper. De la même manière, le secret est perçu par certains comme servant à cloisonner différentes classes sociales, pour servir des intérêts contestables de manipulation de la population. Cette approche est liée à à une position sociale d'exclu, et ne représente vraisemblablement qu'une très fine proportion de la population et qui de plus est très fermée sur elle même.

B) Relatifs au Risque

1) Les émissions potentielles. Perception du risque chronique

Pour ce qui est du risque chronique, les enquêtés ont presque unanimement soulevé l'existence des autres pollutions bien connues, (issues de l'agriculture essentiellement). Lorsque la question du risque

chronique émanant du site était évoquée, les trois quarts des enquêtés ont avoué craindre plus les risques issus de l'agriculture, pour ce qui est de l'avenir de la planète et les autres pollutions chimiques et industrielles pour leur santé (AZF par exemple). Cependant, le risque nucléaire est bien présent dans leurs esprits, mais pour la plupart, (sauf 2 en réalité), l'impact de Valduc est quasi nul, ou négligeable. Pour les raisons d'intitulé notamment (il ne s'agit pas d'une centrale), et pour des raisons de confiance (plus confiance dans la France que dans la Russie, au niveau de la prise en compte de la santé publique, de la qualité environnementale du territoire). On voit là un effet de la communication officielle : La France serait à la pointe de la technologie en matière d'armement nucléaire.

On peut cependant relativiser la confiance accordée au nucléaire français en regardant de plus près la perception des centrales. Une grande partie des enquêtés ont évoqué la différence qui existe entre une centrale nucléaire et le centre de Valduc : certains ont mentionné Fessenheim comme facteur de risque d'accident type Tchernobyl, et ce genre de considération mettait à l'épreuve la confiance accordée dans l'État.

Cela étant dit, on ne peut que souligner que l'exposition des populations au risque chronique est très inégale. Pour la concentration de tritium dans les aliments par exemple, la commune de Salive est la plus touchée, alors que celle de Lamargelle, à égale distance possède même moins de tritium dans les aliments que Auxonne (situés à plus de 50km du centre). Cela s'explique par les vents : ceux dominants soufflent vers Salives essentiellement. Lamargelle est par contre beaucoup plus à l'abri de ces émissions, le vent soufflant en général « vers Valduc ». Ces éléments ne sont pas connus par la plupart des personnes enquêtés. Pourtant ils sont révélés dans Savoir et Comprendre.

2) Les transports de matières. Perception de la délocalisation du risque.

Les transports de matières ne sont pas évoqués spontanément lorsque l'impact du site ou son risque est abordée. Le CEA n'est pas responsable des transports, il fait appel à des entreprises spécialisées dans le transport de matières dangereuses qui appliquent *l'accord européen relatif au transport de marchandise dangereuse par route (ADR)*. La population des communes sujettes aux Transports de Matières Dangereuses doit en être informée, et il semble que les mobilisations citoyennes aient lieu assez régulièrement sur l'ensemble du territoire. Cependant, les enquêtés, ne semblent pas y attacher d'importance. Peut être que l'information relative à ces transports est effacée du premier plan par l'information relative au CEA. Le CEA, puisqu'il n'en est pas responsable, ne produit pas les publications relatives aux TMD-TMR¹³.

¹³ TMR : Transport de Matières Radioactives

Les populations riveraines de Valduc sont conscientes pour la plupart de l'occurrence de transports de matières dans la région. Mais la communication du CEA, axée sur la sécurité et le contrôle de l'activité, ainsi que la présence de la gendarmerie aux environs, fait apparaître l'environnement comme sûr. Les risques relatifs aux TMD découlent des risques d'accidents de la route. La confiance générale dans l'action des autorités relative à la sécurité routière est assez bonne par rapport à d'autres risques (déchets chimiques, radioactifs, OGM)¹⁴. La région de Valduc, puisque sous contrôle, est considérée comme sûre sur la route, le risque relatifs aux transport n'est pas vraiment présent dans la représentation du risque chez les populations. Peut être est-ce aussi la limite de la perception par les populations du nombre de risques auquel ils sont soumis. Le risque relatif à l'installation nucléaire de Valduc prendrait le dessus dans la perception des populations et occulterait ainsi les TMD. Notons que la SEIVA ne cite pas les Transport de Matières Radioactives dans les risques de Valduc.

Le fait que les transports soient effectués en général tôt le matin les rends plus discrets et ils échappent ainsi aussi à la perception des populations selon les enquêtés qui ont dit les remarquer.

3) L'activité de Valduc : perception du risque d'accident

Les riverains enquêtés semblent prendre en considération le risque délocalisé comme motif pour amoindrir l'importance du site de Valduc. Avec Tchernobyl puis Fukushima, ils se représentent le risque d'origine extérieure comme plus important. Les installations nucléaires françaises continuent d'avoir une image de fiabilité et d'exemplarité en terme de sécurité. Alors que les installations situées à l'étranger ne répondent sûrement pas aux même normes. La communication très ciblée effectuée par le CEA porte ses fruits. Même si pour certains enquêtés le risque nucléaire est le risque prépondérant dans leur conception de l'univers, Valduc lui, échappe à cette considération, car c'est un site sûr, à la pointe de la technologie, et ce n'est pas une centrale (il est vrai que les accidents nucléaires les plus connus ont eu lieu sur des centrales.)

Comme souvent pour les risques diffus, certains endroits (éloignés le plus souvent) cristallisent les peurs et constitue la source du danger pour les populations déjà soumises à un risque dans leur environnement, et surtout contre la présence duquel elle ne peuvent rien, comme le statut du CEA de Valduc le précise.

14 *Schéma de la confiance dans les autorités en annexe*

Données géographiques

● Localisation des enquêtés partageant cette représentation

 Enceinte de Valduc

 Zone interdite

 Périmètre de Danger 6km Selon le Vent

 Périmètre de danger immédiat 2km

Représentation du risque Chronique

 Cours d'eau pollués par le CEA (ils n'apparaissent que si l'enquêté les considère pollués)

 Autres zones du territoire pouvant être soumises au risque

 Risque issu de valduc (négligeable)

 Risque issu de valduc (important)

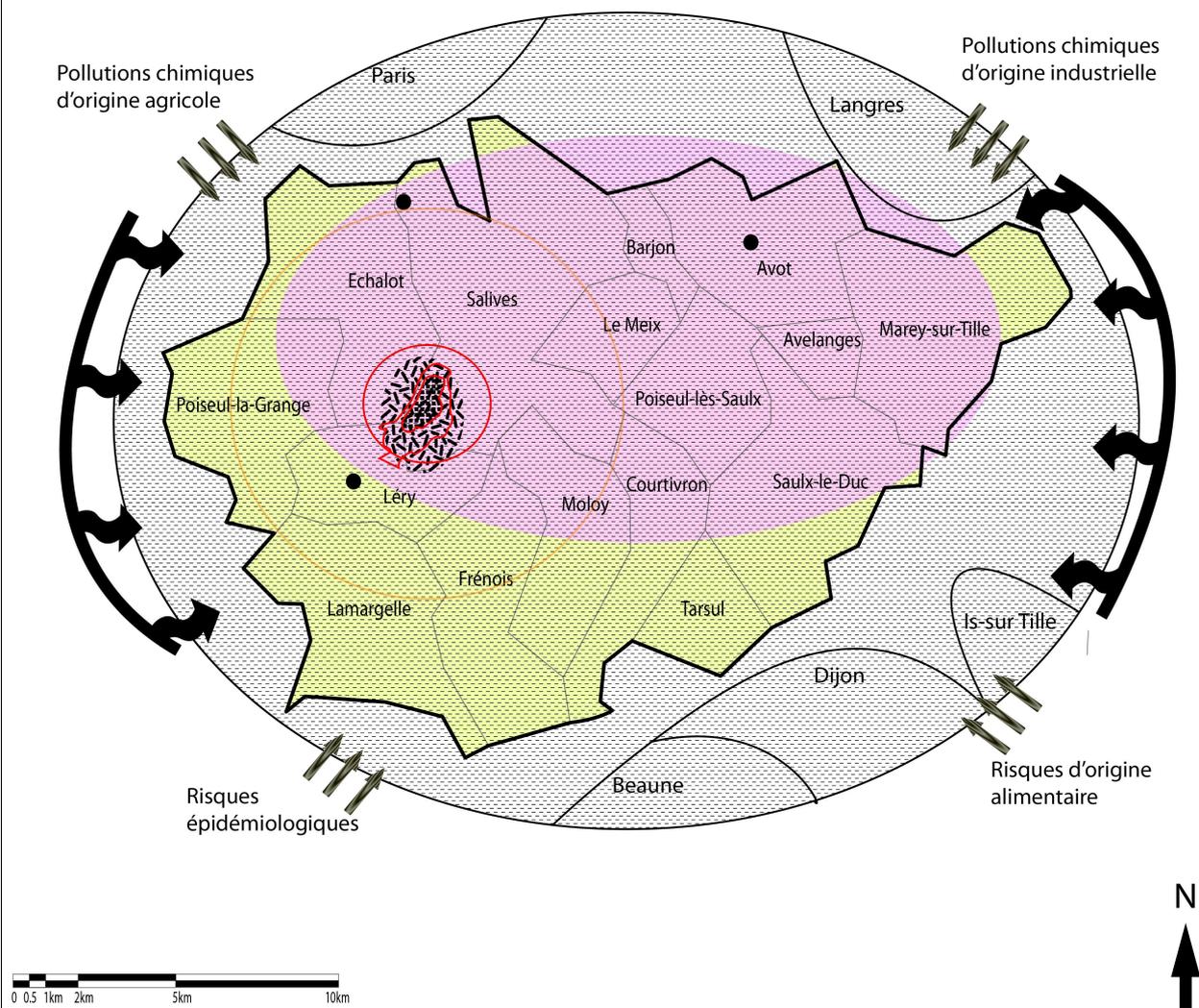
 Autres risques (d'origine extérieure ou non)
-position non significative
-taille proportionnelle à l'importance qu'ils occupent dans la représentation des enquêtés

Représentation du risque Accidentel

 Exposition aux risques accidentels des installations nucléaires extérieures
-taille proportionnelle à l'importance qu'ils occupent dans la représentation

 Zone soumise au risque d'accident
-intensité du point indiquant les zones les plus vulnérables selon les enquêtés

Représentation du risque et de la vulnérabilité chez les enquêtés: type 1

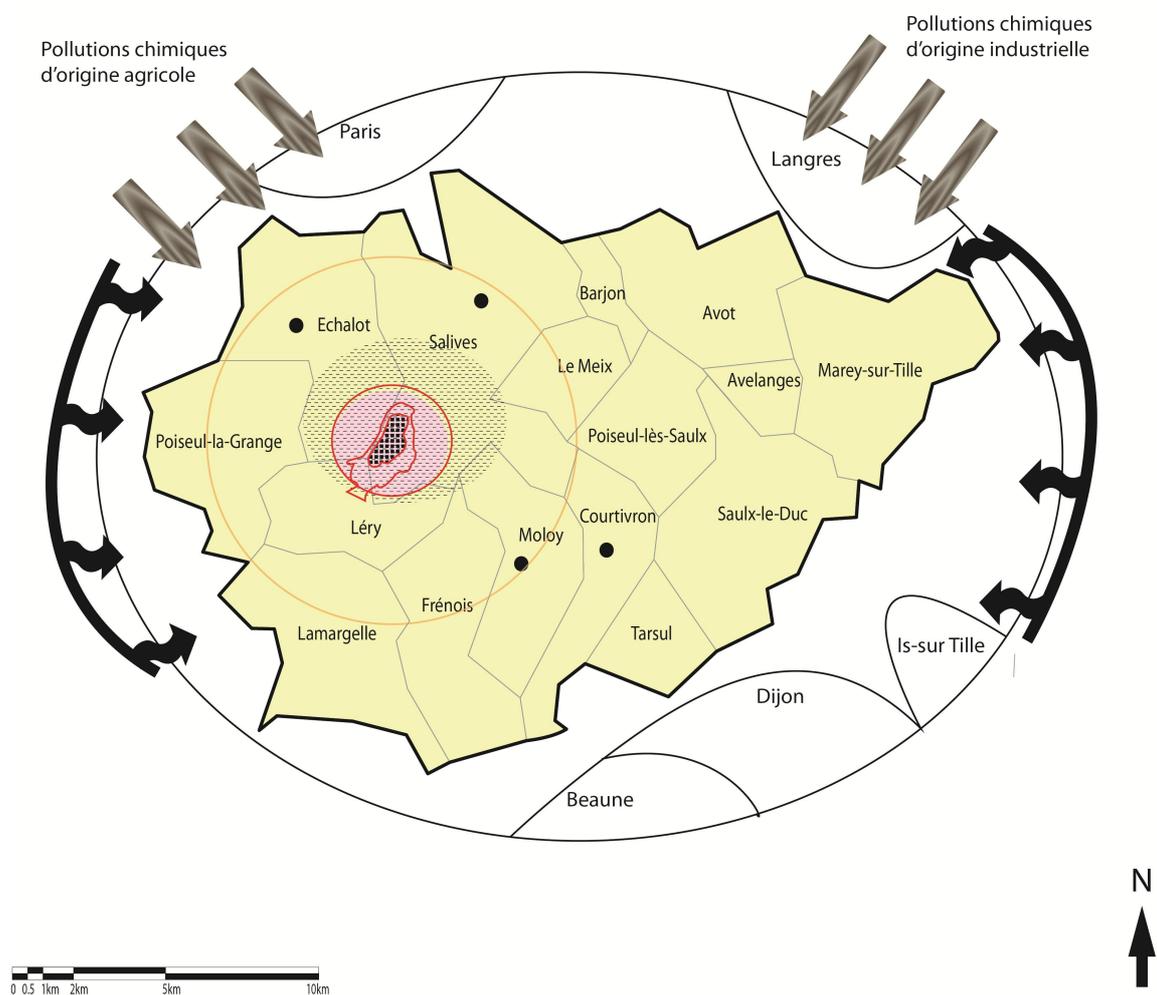


réalisation: S.D. avec Adobe Illustrator CS5.

Les enquêtés considèrent les émissions de Valduc comme négligeables, mais présentes. La zone où les émissions peuvent être dangereuses d'après eux se situe dans l'enceinte du centre, à l'intérieur de la zone de 2 km du PPI.

Le risque d'accident concerne tout le territoire. Il y a des variations entre les conceptions d'occurrence du risque d'accident.

Représentation du risque et de la vulnérabilité chez les enquêtés: type 2

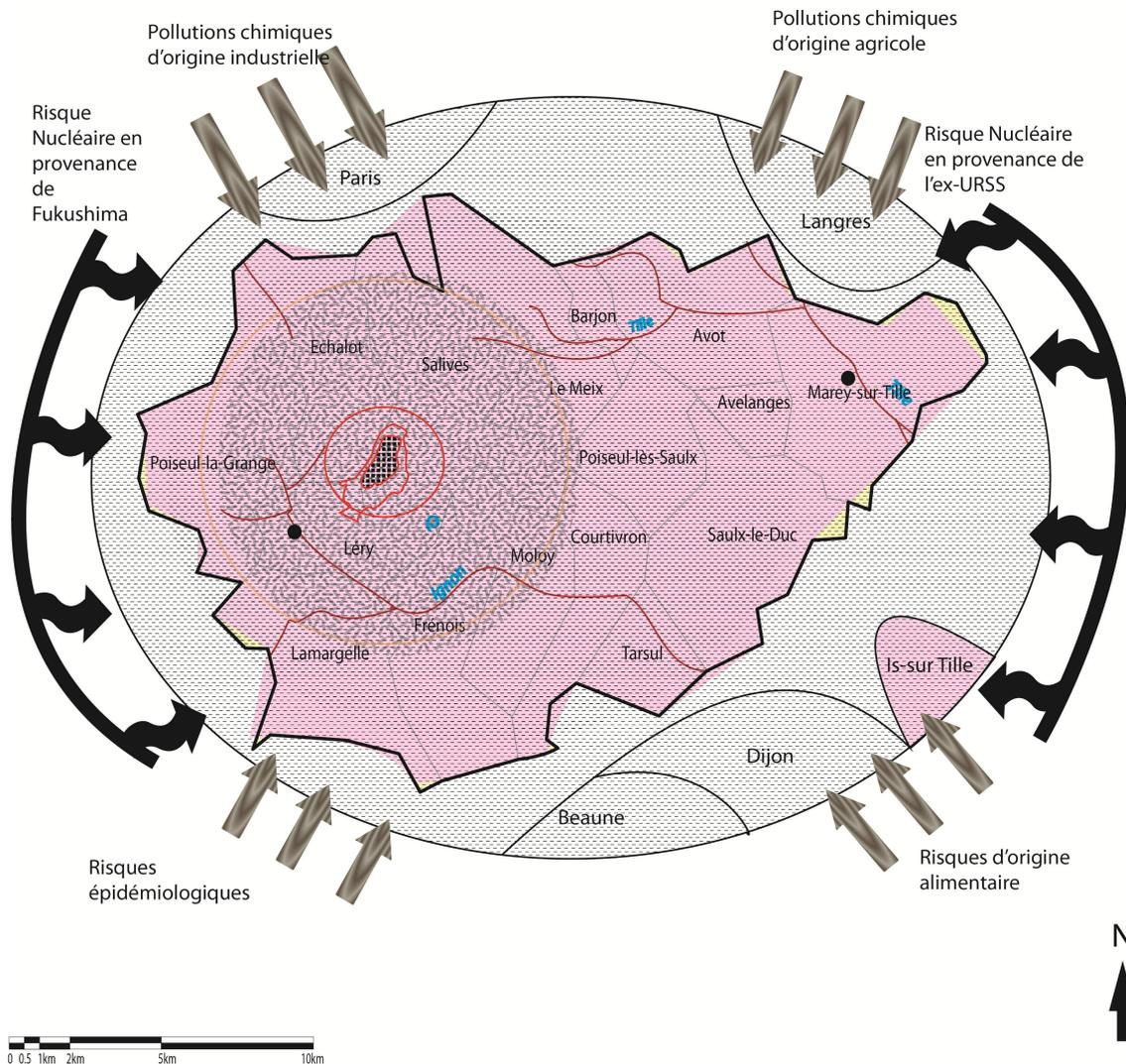


réalisation: S.D. avec Adobe Illustrator CS5.

Les enquêtés considèrent les émissions de Valduc comme négligeables, et cantonnées à l'intérieur de l'enceinte du site.

Le risque d'accident est minime, et la zone impactée serait de l'ordre d'un périmètre de 5 km. Tous sont d'accord pour dire qu'un incident n'a aucune chance de se produire.

Représentation du risque et de la vulnérabilité chez les enquêtés: type 3



réalisation: S.D. avec Adobe Illustrator CS5.

Les enquêtés se sentent soumis aux émissions du site, et pensent qu'elles concernent tout le pays de Seine et Tille. Ils considèrent que les émissions sont plus nocives dans le périmètre du PPI et qu'un accident impacterait la totalité du territoire.

Il existe différents types de perception du site et différentes représentations du risque chez les populations, or la proximité géographique et les différences d'accès à l'information qui en découlent n'en sont pas les seuls facteurs déterminants.

II. La perception des externalités est conditionnée en amont par la culture de l'enquêté.

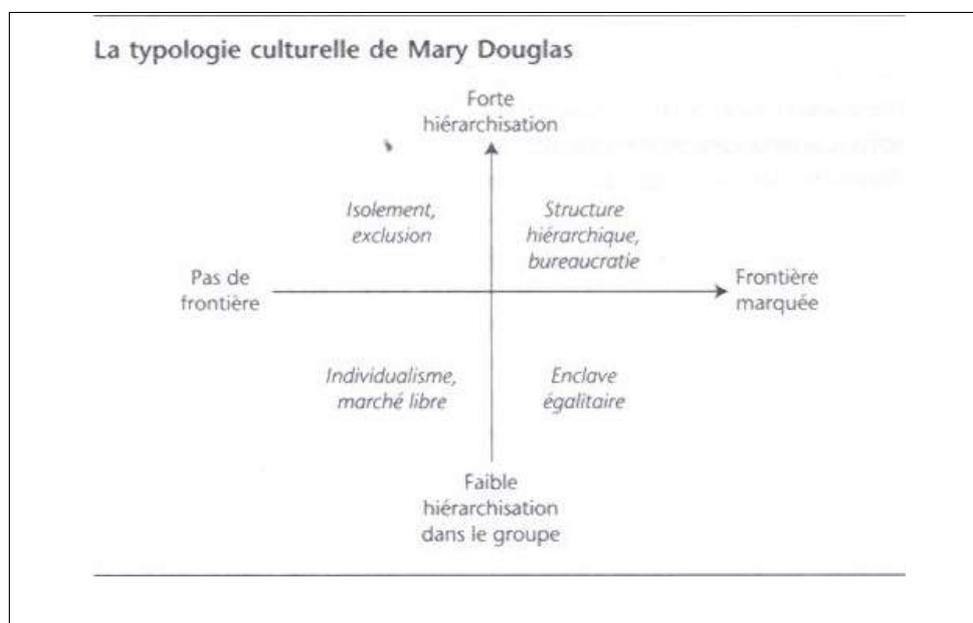
On verra que les différentes représentations du risque des enquêtés dépendent essentiellement de leur perception des plus hautes autorités de l'État, sur le plan de la Défense. Si l'enquêté estime que la France est un pays fort sur le plan stratégique international, sa perception de Valduc sera positive, de la même manière si l'action militaire de la France paraît utile ou indispensable. Pour les aspects d'acceptabilité du risque, il apparaît que c'est l'utilité de la force de dissuasion qui est questionnée : si elle est inutile, alors on est soumis un à un risque inacceptable, puisque inutile.

A) La proximité culturelle liée aux rapports entretenus avec les salariés.

Le fait pour les riverains d'avoir des contacts parmi le personnel du CEA semble faire diminuer significativement le ressenti négatif en rapport avec le site. Cela peut s'expliquer par le fait que lorsqu'un riverain ne possède aucun contact avec cette structure, dont la communication est assez restreinte, il se situe très vite dans le type "exclu", lorsqu'il ne peut pas communiquer sur ce point avec d'autres (pour des raisons professionnelles), ou alors lorsqu'il côtoie d'autres personnes dans le même cas que lui, dans une forme d'enclave égalitaire/sectaire, relatif à la perception de l'activité du site. C'est ce qui l'amène douter du message officiel, et donc à craindre l'activité ou à en critiquer l'implantation. En revanche, lorsque celui-ci a des contacts, (amicaux, familiaux ou professionnels) avec des personnels du centre, il se sent intégré à la structure hiérarchique, et développe donc dans ce sens une certaine confiance dans l'activité et les retombées du site. Il apparaît que la proximité culturelle est aussi déterminante que la proximité géographique et socio-économique.

1) Des éléments conditionnent en amont la façon dont sera appréhendée une information.

La proximité culturelle est déterminante dans la perception de l'information et donc du site. D'une part un cafetier, situé sur une des route d'accès principale au site, mais présent dans la région depuis peu de temps, qui n'a que peu voire pas de contact avec le personnel du CEA en critique l'éloignement relatif. Ce qui semble entraîner un point de vue négatif sur le site et ses activités (en termes économique cette fois, mais s'il ne dément pas un impact environnemental certain, ce dernier ne l'intéresse tout simplement pas). D'autre part, un cafetier, situé lui aussi sur une des voix d'accès principale du site, mais à une plus grande distance (13 km contre 3), en a une opinion tout à fait positive, que ce soit sur le plan économique ou environnemental. Il dit se baigner et boire l'eau des sources de la région depuis tout petit, et n'être toujours pas malade à 50 ans. Notons que pour cet enquêté, la proximité culturelle avec le site est très forte puisque son père était le premier agent de sécurité présent à l'ouverture du centre, et lui non-plus « n'est jamais tombé malade à cause du centre ». On peut noter entre ces deux enquêtés, que l'un reçoit « Savoir et comprendre ». L'autre non, et donc peut être lui manque-t-il certaines données quant à l'impact sanitaire du site, mais il ne veut visiblement pas les connaître, sûr de son expérience et du bien fondé de son opinion.



2) Les rapports économiques et sociaux entretenus avec le site

Parmi ces forces qui conditionnent la perception, on voit clairement une prépondérance de la détermination par l'économie. Les enquêtés ne pèsent en général pas le positif et le négatif. Lorsque l'économie est perçue positivement, les impacts environnementaux sont anecdotiques. Et vice et versa. Il existe cependant des sceptiques, mais ils préfèrent ne pas s'étendre sur le risque...

Les populations ont une perception du site conditionnée par l'accès aux bénéfices potentiels générés par la présence d'un grand nombre de travailleurs dans la région. Le CEA possède des services liés la restauration, des chambres d'hôtes, des activités qui peuvent afficher complet, tandis que les cafés, sont plus élastiques en termes d'accueil de clientèle, et n'arrivent que très rarement à saturation.

Dans cette étude, le contact avec des salariés est souvent synonyme de relation économique avec Valduc, il est intéressant de voir que l'intensité du rapport et des bénéfices conditionne la perception du site.

• Le Cas du Golf de Salives : une clientèle ciblée

A ce propos, le golf de Salives a une position intéressante. Le propriétaire ne semble pas se soucier du CEA, il a une entière confiance en l'État et en la politique de dissuasion, (jusqu'à ce que les sirènes résonnent admet-il¹⁵) ; et son activité est surtout prisée par les cadres (dont la proportion au CEA augmente au fil des années¹⁶). Cette activité qui n'est pas proposée à l'intérieur du centre a donc toute ses chances d'être viable économiquement, car le profil socio-économique des employés du CEA de Valduc correspond parfaitement à celui de la clientèle habituelle des golfs. Le problème des cafés et restaurant réside dans la présence de concurrence directe à l'intérieur du centre.

¹⁵ Le Silence de l'Atome 2001 France 3 Bourgogne

¹⁶ Compte rendu de la COMMISSION ÉCONOMIE du 11 Avril 2006 SEIVA

B) Le rôle de la position de l'enquêté dans le système étatique pour la perception des différents aspects du centre :

Il apparaît que lorsque l'enquêté appartient (a le sentiment d'appartenir) à la structure hiérarchique au sens de M. Douglas, il a tendance à prendre le secret comme une protection supplémentaire, et aura toute confiance dans l'action des autorités qui gèrent le centre. Ceux plus proches de l'enclave égalitaire, dans les enquêtes, peuvent se rapprocher du type exclu (l'espace est très peu densément peuplé, et si les rares personnes faisant partie de l'enclave ne sont pas présentes, il apparaîtra comme un exclu si il est confronté à un débat avec des individus de la structure hiérarchique). Les enclaves égalitaires semblent très restreintes, et la confiance que ses individus développent envers l'autorité est la même que celle du type exclu, à cela près qu'il y a un beaucoup plus grand intérêt pour l'information de la part de ceux l'enclave égalitaire. L'individualiste, plus rare, ne cautionne pas forcément les activités et la politique du centre, mais ne se sent pas directement en danger.

1) La perception du site dépend de la perception de l'État

Les différentes perceptions du centre, peuvent être différenciables par l'appartenance politique. L'acceptation du risque est perceptible à travers l'intérêt suscité par la finalité de l'installation chez la population. La force de dissuasion en est l'élément principal. La recherche effectuée sur le centre y étant liée. Un seul enquêté a cité la recherche médicale comme activité principale du centre, il considérait de la même façon que la force de dissuasion était délaissée par l'état. Mais d'une manière générale, lorsque l'intérêt du centre était évoqué, la force de dissuasion, pour les enquêtés, en était l'objet. De plus, l'opinion de l'enquêté était toujours plus ou moins en corrélation : les enquêtés ayant une vision sans tache du centre évoquent l'aspect impératif de la force de dissuasion. Pour ceux qui en ont une vision positive, elle peut représenter un atout pour la France en terme puissance et entraîner une relative fierté d'accueillir le centre.

2) La conception de la force de dissuasion comme témoin

Cet aspect impératif de la force de dissuasion conditionne aussi la perception des populations plus critiques à l'égard de l'impact du centre. Certains enquêtés voient comme une nécessité la force de dissuasion accompagnée par un fatalisme par rapport aux risques en général. La représentation du risque pour les enquêtés, sans distinction par le niveau d'acceptation du site, s'oriente, suite à Tchernobyl puis Fukushima, vers une crainte généralisée des installations nucléaires sur la planète. Plus qu'une crainte du « nucléaire » en lui même, c'est une crainte de la mauvaise gestion par les hommes qui s'exprime. C'est pourquoi la confiance dans les autorités revêt une si grande importance dans la perception du site.

La force de dissuasion pour certains est complètement inutile, plus que ça, elle est néfaste, et tout ce qui y est lié apparaît comme un pas supplémentaire vers un accident encore plus dramatique que les précédents.

3) La perception de l'utilisation du secret défense

D'autres critiques, moins importantes en nombre, portent sur l'utilisation du secret défense. En effet, le secret défense nécessite une absence de communication, et ce serait pour ces raisons que les autorités compétentes font tout pour isoler le centre dans sa région. En encourageant les transports en bus, en proposant de nombreux services dans l'enceinte du centre, un enquêté pense que le gouvernement veut empêcher au maximum les contacts humains, pour maintenir une distance, qui serait une forme de défense contre d'éventuelles infiltrations. Ou alors la fermeture du centre sur son environnement, pour des raisons apparentes de secret défense, serait une façon d'enrayer tout embryon de mobilisation. On a vu que les enquêtés avaient une bonne image du centre lorsqu'ils avaient des contacts avec les salariés. Peut être qu'un plus large contact entraînerait d'autres sujets de conversations, et les questions d'impact environnemental pourraient être plus abordées.

Le rôle concret du secret, dans la perception du site par la population ainsi que dans leur représentation du risque, est aussi bien pratique que symbolique.

Pratique dans le sens où l'absence de communication par les employés et surtout les sanctions prévues à l'encontre de quiconque révélerait des informations relatives à la sûreté nationale est très efficace et donc l'activité du site semble bien protégée. Ce qui permet une grande efficacité de la fonction symbolique: la crainte des services de police et des renseignements généraux, qui découle d'une image d'efficacité maximale

(tous savent qu'un salarié un peu trop bavard serait vite rattrapé par la hiérarchie), entraîne dans son sillage une grande confiance dans les moyens mis en œuvre par les autorités pour la protection de la population.

C) L'accès à l'information est déterminé par la proximité culturelle.

1) Des facteurs déterminants à plusieurs niveaux.

La perception du centre de Valduc est conditionnée par plusieurs forces, liées, mais qui peuvent agir de manière indépendantes. La distance au site, l'accès à l'information, mais surtout, la politique de dissuasion est-elle justifiée pour la population. La perception du site, positive ou négative, ne dépend pas essentiellement de la proximité de celui-ci, mais des convictions des populations. Les "pro" y voient un côté fascinant de la puissance nationale, tandis que les "anti" y voient la présence à proximité de chez eux de la cristallisation tangible de la politique et des activités qu'ils contestent et savent nocives.

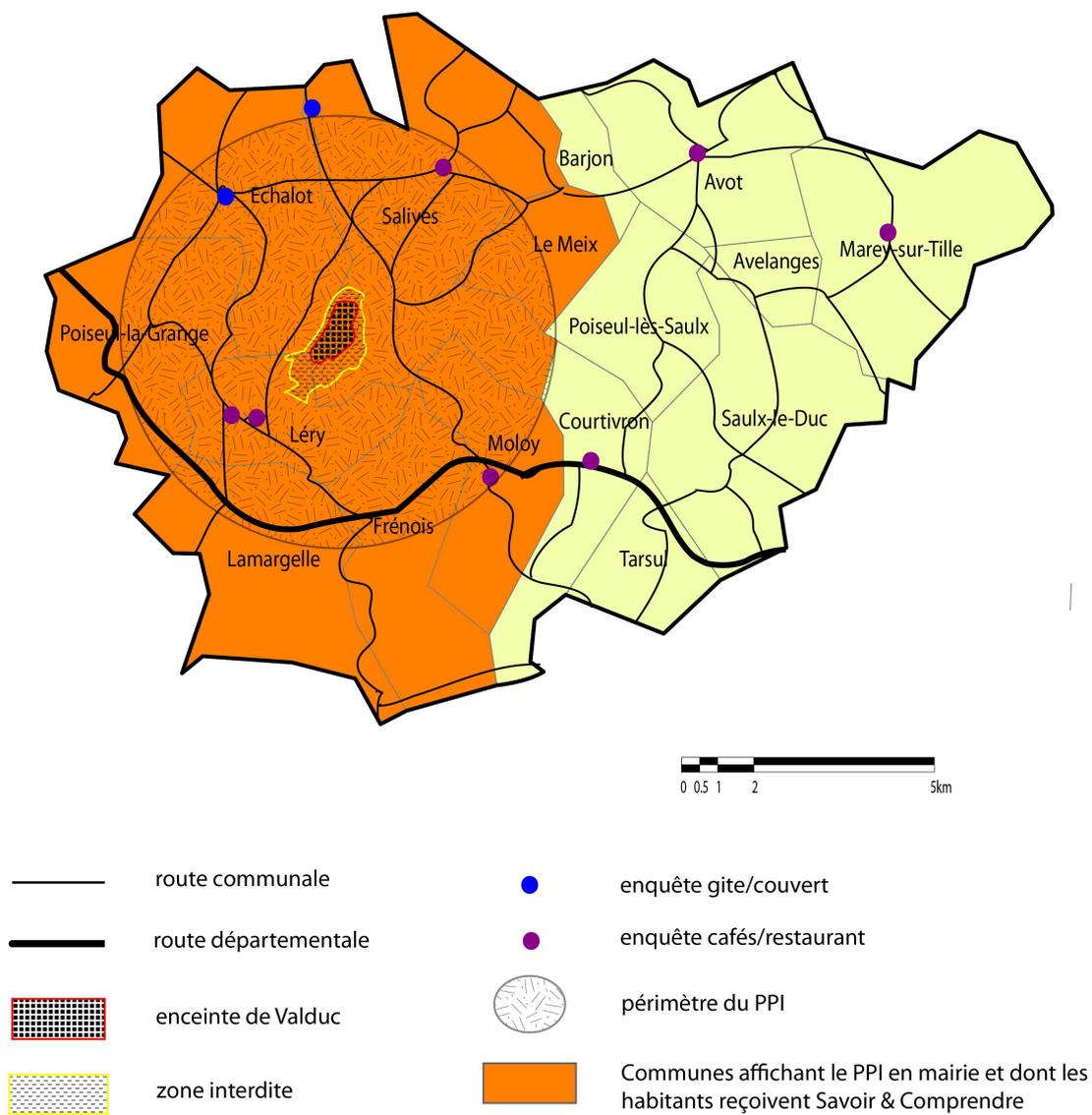
On a constaté l'importance de différents facteurs qui influent la proximité culturelle: outre le contact avec les salariés, elle dépend de l'accès à l'information ainsi que de l'appartenance politique (plus largement, de la perception de l'État).

2) Différents intérêts pour l'information.

Les réponses fournies relatives aux informations disponibles témoignent de différentes approches déterminées par la proximité culturelle avec le site. Les publications de la SEIVA pour exemple, apparaissent aux enquêtés en général comme fiables, mais dans près d'un tiers des cas, comme édulcorées (soit pour une protection de l'activité, soit pour une préservation de la population sur le plan moral).

Les individus qui ont une grande confiance dans les autorités et soutiennent qu'il n'y a aucun impact environnemental, ne se penchent pas ou très peu sur les informations disponibles (différents rapports de la SEIVA, cartes des eaux tritiées en annexe) qui pourraient tempérer leur propos.

Localisation des enquêtes disponibilité de l'Information



sources: SEIVA, PPI de Valduc, <http://www.viamichelin.fr/web/Cartes-plans>
 réalisation: S.D. avec adobe illustrator CS5

3) Le stress comme source de danger.

L'idée que le stress créé par la connaissance d'un risque peut être plus dangereuse que ce risque peut expliquer ce manque d'intérêt pour l'information,

En effet, les enquêtés conscients d'être soumis à un risque considéraient que la perception de ce risque constituait un levier de l'impact de celui-ci. Cette considération découle de la connaissance des études présentant le stress comme facteur de risque de développer un cancer. Cette approche est une sorte de désintérêt tranquille pour les informations, ou alors est une forme de fatalisme, considérant que la connaissance de certains dangers n'en évitera pas l'occurrence. Une application de l'adage : « la peur n'évite pas le danger ». Les riverains, qui ne veulent pas remettre en question leur présence dans la région, ne veulent pas regretter ce choix en prenant conscience d'un risque auquel ils sont soumis, mais qu'ils ne perçoivent pas. S'ajoute à cela une confiance dans l'État en matière de gestion des risques pour les populations. La représentation de l'État comme paternaliste et bien veillant pour les populations pousse à ne pas vouloir connaître les détails des risques.

III. Mécanismes de l'information.

A) Les organismes qui la diffusent sont déterminants.

1) L'importance de l'aspect officiel des informations dans leur perception.

Lors des entretiens, il a été demandé quel degré de confiance était accordé à la SEIVA. Dans l'ensemble, les enquêtés sont conscients de l'importance de cette structure pour la communication des informations, ainsi que pour la protection des populations. La création de la SEIVA apparaît pour certains comme la raison qui a conduit le centre à faire des efforts en matière de contrôle des rejets. Cependant, il

apparaît pour la quasi totalité des enquêtés, que ses publications sont édulcorées, à cause du secret qui pèse sur le site. Les informations publiées seraient filtrées afin de préserver le secret (connaître la totalité des émissions du site renseignerait de manière trop précise sur la teneur des activités). D'une manière générale, les enquêtés qui perçoivent le site à travers son impact économique positif ont une confiance bienveillante envers la SEIVA. A l'inverse, ceux qui sont plus sceptiques à l'égard de l'activité du site, considèrent les publications de cette structure comme un moyen de rassurer la population. Considérant que l'organisme ne peut pas révéler certaines informations pour la simple raison qu'elles remettraient en cause la présence du site et son acceptabilité.

2) Un manque de publicité

Les publications de la SEIVA sont déterminantes pour la perception du site par les populations dans la mesure où elle peuvent être dérangeantes pour le CEA. Seulement, jusqu'à maintenant, tout ce qui a été soulevé est de nature à ne pas inquiéter Valduc. Lorsqu'il y a eu des émissions importantes, qui ont pu être dangereuses pour l'homme ou l'environnement, la SEIVA n'existait pas. Quand ces éléments ont été révélés, cela fut un prétexte pour le CEA qui lui a permis d'insister sur les progrès qui avaient été effectués en matière de sécurité et de maîtrise de l'activité. La communication relativement discrète de la SEIVA ne lui permet pas une visibilité suffisamment importante. La structure ne se « vend » pas suffisamment comme indépendante. De plus, comme il l'a été montré¹⁷, les délais de parution relativement longs de *Savoir et Comprendre* ne permettent pas une pénétration durable de l'information. (les riverains ne font pas toujours l'effort de se reporter aux numéros précédents et ne prennent ainsi en compte qu'un aspect seulement de l'impact du site.). Peut être pour ne pas s'inquiéter ou avoir une attitude qui témoignera d'une inquiétude certaine (relire les *S&C* régulièrement aurait comme effet de raviver la crainte des impacts).

Pour une perception plus efficace et une meilleure confiance, la SEIVA doit se montrer plus militante. Elle n'a jamais par exemple mesuré la radioactivité aux abords du centre avec un compteur Geiger¹⁸. La France est une terre où les oppositions de partis et d'intérêts sont fréquentes (lutte des syndicats/virulence de l'opposition en politique) et un contre pouvoir doit se montrer dérangeant pour le pouvoir. La SEIVA par son financement (la majorité provient du CEA) n'illustre pas suffisamment sa position, et si certains riverains ne la lisent pas, c'est parce qu'ils s'attendent à lire le « message de Valduc », édulcoré pour les populations.

¹⁷Raimondi 1998 et Abdallah 2011

¹⁸ Réponses SEIVA aux questions et remarques de la discussion faisant suite à l'article publié par *DIJONSCOPE* le 21 juillet 2010 sur le parc naturel "entre Champagne et Bourgogne"

B) Le rôle de la communication du CEA : importance de la constance

1) Une communication systématiquement orientée vers la minimisation de l'impact

Il apparaît très clairement dans les éléments sur lesquels communique le CEA que **la volonté de rassurer les populations en est le principal moteur**. La finalité du propos est toujours de montrer à quel point des progrès ont été faits. Il en va de même pour l'impact sur l'environnement que pour le risque sanitaire. Le discours officiel soulignant à quel point les rejets du centre sont systématiquement en dessous des seuils. Et lorsque ces seuils sont questionnés (seuils de 1000 bq/L pour la France, 20 bq/L pour le Canada), le message est que la France est pragmatique, à la différence du Canada, pour qui les données géographiques ne sont pas les mêmes.

Le risque d'accident est quant à lui traité différemment. Lors des exercices de crises effectués dans les mairies, le CEA adopte une conduite dédramatisante au plus haut point, **insistant sur l'innocuité d'apparition de ce type d'incident**. Il est toujours précisé que le scénario étudié est tout à fait farfelu, et tellement improbable, qu'il ne peut pas se produire, mais que le CEA est obligé de se préparer à de tels scénarios par le cadre légal et parce que sinon, on pourrait lui faire le reproche de ne pas prendre en compte la sécurité des populations riveraines.

Les autorités de Valduc ont eu peur qu'en fournissant des données sur les rejets, on remette en cause la Défense nationale. Mais pour certains, le secret industriel n'est pas une excuse suffisante pour l'interdiction des mesures des rejets. La raison pour laquelle la communication est limitée serait que, si les populations étaient informées, elles demanderaient plus d'efforts de réduction des émissions de la part du CEA. Dans le même sens, la lettre de l'environnement, publiée par le CEA, est perçue comme « le mot des nucléocrates » par les personnes critiques à l'égard de l'activité et de la communication de Valduc.

La société ne semble pas tenter d'informer le public. Il pourrait y avoir une politique de réduction des risques cohérente, qui irait avec une amélioration de la transparence. En effet : ce n'est pas en disant qu'il y a des dépôts ou des rejets que l'on met en danger la sûreté nucléaire.

2) La SEIVA ne peut pas remettre en cause l'activité

Les enquêtés qui reçoivent régulièrement Savoir et Comprendre, connaissent l'impact de Valduc sur

l'environnement. La carte des eaux tritiées, lorsqu'elle est vue, précise les chemins qu'emprunte la représentation du site, de son activité et du risque chez les riverains. Chez une personne déjà critique à l'égard de l'activité, elle est une preuve de plus de l'impact du site (en général considéré comme dramatique). Dans l'autre sens : une personne qui a un point de vue plutôt bon du CEA ou du nucléaire en général (pour des raisons culturelles ou économiques), remarquera que les taux sont très faibles, et que la quantité a fortement diminuée au fil des ans.

Il est impossible de voir une activité menée par la plus haute instance (État, ministère de la défense) remise en cause par des informations provenant de cette même instance (conseillers généraux et élus considérés comme internes à l'état). **La Seiva, même si externe à Valduc, reste considérée comme officielle et dépendante du pouvoir central** (question de financement, membres) et à ce titre n'est pas considérée comme un véritable contre pouvoir. **Ce filtre permet aux riverains de croire ce qu'ils lisent, tout en considérant que les éléments soulevés sont sans danger.**

On remarquera que les enquêtés qui voient dans les élus un contre pouvoir efficace ou un frein pour certaines décisions gouvernementales (enquêtés souvent impliqués politiquement) ont une entière confiance dans la SEIVA et dans l'originalité de ces publications et leur caractère parfois déstabilisant pour Valduc.

3) Les filtres de l'information entraînent une pénétration limitée

Les réunions d'information telles qu'elles ont été décrites par la SEIVA et le CEA illustrent les « failles » de la transmission des informations : l'ambiance détendue et presque informelle qui y règne, le fait que les acteurs se connaissent la plupart du temps (ils sont en contacts pour d'autres raisons annexes) permet à chacun de discuter avec l'interlocuteur de son choix, et les informations transmises ne sont pas également reçues par tous. Il paraît déplacé de dire que les personnels du CEA donnent des informations diverses, (parfois relatives à des hypothèses en phase de validation) afin de créer une certaine confusion, mais c'est pourtant bien le climat qui règne.

Une activité comme le nucléaire, objet de craintes irrationnelles, technologie indispensable à maîtriser pour peser sur le plan politique international, ou encore instrument de la fin de l'humanité sera toujours sujet à débat. D'anciens ingénieurs qui ont travaillé dans le nucléaire, en reviennent en criant au désastre à venir¹⁹, tandis que les ingénieurs encore en place ne cessent de vanter les progrès de leur industrie. La communauté scientifique internationale, si elle est d'accord sur les lésions provoqués par les radiations sur l'organisme, n'est pas d'accord sur la dose à partir de laquelle les premières lésions surviennent. Le fait que des points de vue radicalement différents s'opposent provoque un effet d'isolement des individus lorsqu'ils se posent la question de l'impact, de peur d'être à contre courant, frileux, ou alors trop confiant. De manière

¹⁹Bernard Laponche : *« Il y a une forte probabilité d'un accident nucléaire majeur en Europe »* Télérama 19/06/2011

telles que les profanes sont toujours ouverts au message officiel et attendent l'information qui les rassurera. Cette information pouvant venir des médias, des élus, ou même des personnels du nucléaire. **Ne sachant pas à qui faire confiance, le profane est très ouvert (vulnérable) aux techniques de communication.**

C) L'isolement géographique et social permet une limitation des enjeux

Le site de Valduc, a vraisemblablement été choisi pour le désert dans lequel il se trouvait (2h/km²), entouré d'un grand ensemble forestier, idéal pour l'isolement nécessaire à ce type d'installation intéressant la Défense nationale, dans le contexte de la guerre froide. La phase d'implantation du site, a été bien accueillie par la population, puisqu'elle a fournie de nombreux emplois, et promettait d'en développer plus par la suite. C'est une des première illustration de l'acceptation par l'économie.

Le centre est implanté dans un environnement sain et d'une densité démographique très faible. Les risques naturels des communes limitrophes sont uniquement des risques d'inondations et de coulées de boue²⁰. Le plan particulier d'intervention est à part dans la classification des risques.

1) Les mécanismes de l'isolement :

Les travailleurs de Valduc ont des origines spatiales très diverses (Dijon, Is-sur-Tille, Chatillon). Puisque près de la moitié des travailleurs habitent à Dijon, et près d'un tiers à Is-sur-Tille, c'est dans ces villes que la plus grande partie des contacts entre le public et les salariés ont lieu. Les habitants de ces communes ne connaissent pas l'existence du PPI, et ne pensent pas à prime abord que Valduc est une source de risque. Cela entraîne un isolement culturel se surajoute à l'isolement géographique. Ajoutant à cela la conception du risque délocalisé qui entraîne un certain fatalisme à l'égard du risque en général.

C'est essentiellement cet isolement géographique et culturel qui a permis à l'incident de 2M Process de ne pas susciter de crainte ou de contestation : cet incident grave n'a touché personne à proximité du centre, il n'y a pas de contact entre les victimes et les riverains, et les riverains n'ont que très peu de contact avec les salariés au courant de l'affaire.

²⁰www.prim.net

L'origine des publications relatives à l'impact sanitaire et environnemental du site témoignent de son isolement, au sein de son propre territoire. Le secret et tout ce qui l'entoure créé une barrière culturelle qui se rajoute à la barrière géographique. C'est à ce moment là que la culture du risque devient l'élément qui détermine le sens (positif ou négatif) de la perception et de la représentation du risque pour les populations.

2) Réception de l'information sur les impacts entraîne des différences dans la profondeur du questionnement .

Les enquêtes montrent que plus il y a d'information à disposition, plus le débat porte sur des problèmes concrets. On sait que les communes prises en compte dans le PPI sont beaucoup moins nombreuses que celles où l'on a relevé par exemple des doses de tritiums importantes dans l'eau potable (Marcilly/tille Dienay). Les populations de ces communes, ignorent beaucoup plus celles du PPI, les impacts du CEA. **L'absence d'information semble être le levier utilisé pour maintenir l'acceptabilité du site et sa bonne image** (moteur économique pour la région). Les populations de villes comme Marcilly/Tille ou Is/tille, qui ont d'autres fournisseurs d'emplois dans la région, pourraient plus facilement se plaindre des émissions du site. Tandis que dans certaines communes plus proches, comme Echalot pour cet exemple, le débat porte d'avantage sur « quels objets sont impactés par le site ». Dans notre exemple, un apiculteur ne pouvant vendre son miel à cause d'une trop forte concentration de plomb, avait accusé le CEA d'en être à l'origine. Malgré le fait que du plomb soit mentionné dans la DARPE, le CEA a fait une enquête pour prouver que le plomb ne venait pas de son activité mais d'une décharge sauvage, où il y avait probablement une ou plusieurs batteries de voiture. **Bien que la décharge en question n'est jamais été découverte, le CEA avait communiqué pour justifier que le site n'avait pas l'impact sur les ruches qui lui était imputé par un apiculteur.**

3) Le ménagement des populations

De même, plus le problème du nucléaire est posé dans l'actualité, plus l'acceptabilité du risque de Valduc peut être remise en cause. Alors que d'après la Direction de la Sécurité Intérieur, il est compliqué de

pouvoir sensibiliser les populations aux problématiques sanitaires et environnementales :

« Les informations données à nos populations dépendent énormément de l'actualité, car les problèmes soulevés un moment par les médias ne durent pas et ceux des campagnes de prévention ne durent que tant que les médias les relais. Il est très dur de maintenir l'attention sur un sujet, donc pour une pénétration efficace de l'information il faut "surfer sur la vague" proposée par les grands médias. »

Il est intéressant de remarquer qu'un exercice d'alerte, prévu le 5 avril 2011, a été repoussé au mois d'octobre, suite à l'accident de Fukushima, pour ne pas, perturber inutilement les populations. **On pourrait penser que c'est l'idée que les exercices restent farfelus et éloignés de la réalité** dans l'esprit des population, qui a prévalu sur la sensibilisation des populations au risque nucléaire.

- L'importance de hiérarchiser l'information disponible.

Le maire de Lamargelle révèle que des personnels de Valduc avaient communiqué lors d'une réunion locale avec les différents acteurs, sur la présence de doses faibles de radioactivité dans l'environnement, qui pouvaient avoir un effet préventif sur les cancer. Il s'agit du principe de l'HORMESIS (quand une faible dose de poison est bénéfique) présenté par le directeur de la communication du CEA comme une hypothèse de certains scientifiques. **Parce que le site et surtout son activité, étant quoiqu'on en dise facteurs de craintes et d'un certain malaise, les populations des différentes communes semblent ne pas beaucoup communiquer entre elles sur le sujet. Ce qui limite la transmission d'informations et favorise donc leur utilisation « endémique » par les autorités.** Comme l'a relevé le HCTISN dans son rapport, l'information disponible manque cruellement de hiérarchisation.

« 7. Le Haut Comité attire la vigilance des autorités sur la nécessité de rationaliser l'information nucléaire, et de veiller à ce que l'information puisse être davantage hiérarchisée ou mise en perspective²¹. »

L'information disponible est relativement importante, mais inégale, en fonction de sa provenance. L'aspect complémentaire des informations disponibles apparaît difficilement pour un profane, qui doit se livrer à un véritable travail d'enquête pour savoir quels sont les impacts du site, que cela soit sur le plan environnemental ou sanitaire. La déclaration du directeur de CEA Valduc F. Bugaut²² « si un becquerel est rejeté à l'extérieur de ces barrières, on estime que c'est inacceptable » (précisant que des mesures de protection seraient immédiatement mises en place) montre clairement qu'à l'heure actuelle, peu importe ce

²¹ « Transparence et secrets dans le domaine nucléaire Synthèse du rapport et recommandations » 10 Mars 2011

²² « Là-bas si j'y suis » 30/06/2011

qui a été révélé officiellement, le climat de secret héritier de la guerre froide est toujours d'actualité. **Les autorités ont une habitude de démenti systématique ou de minimisation des risques : ne rien laisser paraître qui pourrait ternir l'image du site.** La communication est systématiquement positive. Peu importe l'ampleur de l'incident : *« Pour dire la vérité, les radiations n'affectent pas les gens qui sourient, mais ceux qui sont soucieux. Cela a été clairement démontré par des études sur des animaux. Boire peut donc être mauvais pour votre santé, mais des buveurs joyeux sont par chance moins affectés par les radiations. Je ne vous conseille pas de boire, mais rigoler supprimera votre phobie des radiations. »* (Extrait du discours du 21 mars 2011 du Dr Shunichi Yamashita, professeur à l'université de Nagasaki (médecine moléculaire et recherche sur la radioactivité)

Pour l'incident le plus grave relié à Valduc -2M Process- ce que l'on retient de la communication du CEA est qu'il n'y a plus rien à dire. « Les employés n'ont pas porté plainte mais la CRIIRAD et le RSN l'ont fait. Il n'y a rien d'autre à dire, on attend le procès » Cette seule phrase peut laisser penser que les lésions subies par les employés de 2M Process sont bénignes et qu'eux mêmes ne s'en préoccupent pas.

IV. Conclusion

La représentation du risque est moins conditionnée par la proximité géographique que par la proximité culturelle. De plus la conception de la globalisation du risque, qui tend relativiser le rôle de chacune de ses sources, entraîne une dilution de l'impact de Valduc aux yeux des populations.

Finalement, on peut donc en conclure que la perception du CEA Valduc est d'avantage conditionnée par la culture de l'individu, que par sa proximité au site ou par son environnement géographique. De cette façon, on peut s'attendre à voir des individus vivants en des endroits très différents, ayant une perception

similaire du site, plus que ne pourraient en avoir deux individus vivants à ses abords directs. La culture de l'individu, pour la perception de ce genre d'installation, dont le risque n'est pas tangible au jour le jour, est plus déterminante que son environnement. Cette culture influe sur la perception des autorités, des experts et des informations disponibles par les populations et a une plus grande force de conditionnement de leur perception. C'est leur culture qui déterminera à quels experts ils accordent leur confiance. L'élément non culturel le plus déterminant, dans la perception du site, est le secret qui couvre ses activités. Il a pour effet d'augmenter le ressenti des populations relatif à l'activité du site, les obligeant à appréhender les informations disponibles et communiquées, en considérant le fait que l'État contrôle la totalité de ce qui est dévoilé. On pourrait s'attendre à ce que la proximité ait un rôle d'amplification du ressenti, ou que l'environnement conditionne la sensibilité aux pollutions, mais cela n'est pas visible à l'échelle cantonale.

La participation du public, permet une meilleure acceptation du risque. Il est mieux assumé lorsqu'il est volontairement pris comme « conduire ou fumer », tel que le souligne le rapport de l'Agence de l'Énergie Nucléaire : « société et énergie nucléaire ». Les INBS ne disposent d'aucun dispositif de participation du public, est c'est sans doute l'origine principale des tensions liées à Valduc qui subsistent.

V. Perspectives et limites de l'étude

1) Étudier la perception du site par les élus, à différentes échelles

Il faut souligner que chez les élus, les apports économiques du site sont perçus selon leur aire de mobilisation : Le centre apparaît bien pour les maires des communes sur lesquelles il se trouve, car il apporte de la richesse. Pour les maires des communes plus éloignées, les apports économiques sont plus discrets, et la proximité du site les contraint cependant à se mettre à certaines normes (relatives aux TMD par exemple). Pour les élus à l'échelle départementale ou régionale, l'intérêt du CEA est moins questionnée puisqu'il s'agit d'un des premier pôle industriel de Côte d'Or, donc fournisseur d'emploi et de richesse. De la même manière, les riverains dont l'activité économique est en relation avec Valduc en ont une bonne perception, tandis que ceux dont l'activité n'a aucun rapport avec la présence du site, peuvent questionner beaucoup plus fortement son implantation.

2) Comparer les riverains de différentes INB ou INBS

Il serait intéressant de comparer les populations de Valduc avec les Populations de la Hague par exemple, ainsi qu'avec les populations de zones où il n'y a pas d'installation nucléaire trop proches. Cela permettrait de voir l'importance qu'occupe les aspects sanitaires et économiques (la santé et l'argent) dans les préoccupations des populations. Y a-t-il une gradation telle que les personnes vivants aux alentours de sites à risques ou y travaillant mettraient en avant l'argent, en expliquant que sans argent, il n'y a pas de santé. Alors que ceux qui vivraient dans des zones éloignées de sources de risque penseraient l'inverse, ou mettrait toujours en avant la santé, en affirmant que la médecine ne peut pas tout. Certains diraient que la vie sans le sous et en bonne santé ne vaut pas une vie plus faste, mais plus courte, et d'autres l'inverse.

3) Une étude sur un plus grand échantillon statistique, sur un plus grand espace

Au cours des entretiens, lorsque le sujet du risque était abordé : tous les enquêtés (qu'ils soient favorables au nucléaire et à l'activité du CEA ou alors antinucléaire, qu'ils en bénéficient directement sur le plan économique ou non, qu'ils aient beaucoup ou pas de contacts avec les salariés) relativisaient l'impact du

seul centre de Valduc en terme de risque diffus ou de risque de type catastrophique par rapport à l'ensemble des risques globalisés connus, du risque bactériologique aux accidents de la route.

Si une chose à été réalisée en terme d'acceptation du risque, c'est bien de faire comprendre que le risque représenté par le site de Valduc est infime par rapport aux autres risques de nos sociétés.

Le CEA Valduc, qui était complètement isolé à sa création, a pu faire sa place dans l'économie de la région, et c'est surtout à l'échelle régionale et nationale qu'on se rend compte de ses impacts économiques sur le territoire (qui, si il est considéré uniquement comme il a l'a été dans l'étude, ne permet pas d'appréhender tous ses apports économiques à la région).

En observant les relation qu'entretien Valduc avec le territoire : *« on aperçoit le décalage entre le territoire d'implantation, et le territoire économique. Pour mieux appréhender les apports du CEA, il faut aussi jouer sur les échelles géographiques »*²³

4) Une enquête plus formelle, qui permettrait d'accéder à plus de personnes au sein même du territoire

Une enquête plus formelle, sur un plus grand nombre d'individu, sur un échantillon le plus représentatif possible, permettrait de mieux photographier l'état de la perception du site de Valduc par les populations. Au cours de mes recherches d'interlocuteurs, j'ai essuyé de nombreux refus, certains ont fini par accepter devant mon insistance, et la plupart d'entre eux avaient un point de vue négatif du site. Je crains que la sélection qui s'est opéré par le refus ou l'acceptation de mes demande d'entretiens par les personnes que j'ai enquêté est suffisamment importante pour être significative. La plupart des personnes ayant accepté mes entretiens spontanément étaient les personnes ayant un point de vue du site positif, à toute épreuve parfois, tandis que celles ayant un point de vue négatif que j'ai rencontré, étaient déjà plus réticentes à l'origine, et ont évoqué pour certaines l'aspect d'une surveillance par les autorités des personnalités gravitant autour du centre. Pour des raisons de disponibilité des personnes, la plupart des entretien s'est fait durant les heures d'ouverture, et d'autres personnes étaient donc présente. Il est regrettable de constater que certains enquêtés, sur les points concernant la perception de l'état et de la force de dissuasion, ont fourni des réponses « conventionnelles » par soucis de préservation de leur clientèle. Il se pourrait de la même manière que certains, ayant un point de vu négatif du site, aient refusé mon entretien pour cette raison, et c'est pourquoi je pense qu'une enquête plus formelle sur le plan statistique serait très utile.

23Abdallah 2011

5) Une étude des médias

Une étude générale des médias, permettrait sans doute de voir qu'une confrontation culturelle est en jeu (on pourrait parler de guerre dans le sens où l'enjeu pour l'État est primordial, où la « défaite » n'est pas envisageable, car elle signifierait la fin de la politique de dissuasion).

En effet, le sentiment de puissance que l'on prête à une nation, dépend de sa représentation dans les médias. La multiplication des séries policières, les images de gouvernements sortant leurs populations de la crise, tend à donner toute confiance à la population dans ceux-ci (il n'est pas uniquement question de politique intérieure). Ce genre de perception de l'État sert énormément l'acceptation par les populations du risque nucléaire et des installations comme Valduc, où les informations relatives à son impact sont très compliquées à obtenir, et ne sont jamais dévoilées en premier lieu par voie officielle au grand public.

Outre son implantation économique dans la région qui s'est consolidée au fil des ans, pour augmenter son acceptation par les populations, ou prévenir toute forme de contestation, on ne peut s'empêcher de voir un parallèle entre le fait que le site soit un exemple d'isolement géographique et social force la perception de son activité par le filtre culturel, et le fait que l'État Français fasse en sorte de légitimer sa force militaire (intervention « éclair » en Libye) par le moyen le plus efficace : l'occupation médiatique. Il s'agit d'un processus long, peut être un déplacement continu entre les différents degrés de l'échelle de Baruch Fishoff, dans lequel l'État doit faire accepter le risque nucléaire en insistant sur son contrôle de la politique intérieure aussi bien que de la situation géopolitique mondiale.

VI. Ressources Bibliographiques

Ouvrages

- Peretti-Watel P., 2010, *La société du risque* (nouvelle édition). Paris, Edition la découverte, 128p
- Giddens A., 1991. *The consequences of modernity*. Stanford University Press, 188 pages
- Alladaye R., 2006. *Petite Philosophie du Secret*. Editions Milan, 144 pages
- U. Beck, 1986. *Risikogesellschaft* (La société du risque) Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main 522p
- Bourg D., Whiteside K., 2010. *Vers une démocratie écologique*. Seuil et la République des Idées 103p
- Bronner G., Géhin E. 2010. *L'inquiétant principe de précaution*. Presses Universitaires Françaises 192p
- Weber M. 1959. *Le savant et le politique*. Librairie Plon 222p
- Veyret Y., Pech P. 1996. *L'homme et l'environnement*. Presses Universitaires Françaises 409p
- BOUTELET M, OLIVIER J., 2009. *La démocratie environnementale - Participation du public aux décisions et politiques environnementales* Editions Universitaires de Dijon. 250p
- Ewald F, 1998. *Le risque dans la société contemporaine*

Articles de revues scientifiques:

- Daillant, O., Boilley, D., Gerzabek, M., Porstendörfer, J., Tesch, R., 2004. « Metabolised tritium and radiocarbon in lichens and their use as biomonitors ». *Journal of Atmospheric Chemistry*. Volume 49 2004, Pages: 329-341
- GAJEWSKI P. 2004 « Le débit de boisson, cet inconnu » *Strates*, 2004 numéro 11, pp. 1-7
- Duclos D. 1987, « La construction sociale du risque. Le cas des ouvriers de la chimie face aux dangers industriels », *Revue française de sociologie*, janvier-mars 1987, p.17-43.
- Duclos D. 1996, « Puissance et faiblesse du concept de risque », *L'année sociologique*, volume 46 n°2, 1996 p.309-339.
- Dupont, O., Lachaud G. 1998, « L'acteur, le groupe et l'institution. Dynamique individuelle et collective de l'urgence », *Sciences de la société*, n°44, 1998, p.44-62.
- Ewald F., « Le risque dans la société contemporaine » in Tubiana M., Vrousos C., Carde C., Pagès J.P., *Risque et Société*, Paris, Nucleon, 1999, p.41-54.
- Ewald F. 1996, « Philosophie de la précaution », *L'Année sociologique*, n° 46, 1996, p.383-412.

- Champagne P. 1999, « Risque et médiatisation du débat public », in Tubiana M., Vrousos C., Carde C., Pagès J.P., *Risque et Société*, Paris, Nucleon, 1999, p.187-196.
- Bouzon A. 1999, « Crise, communication et maîtrise des risques dans les organisations » *Communication et Organisation*, 2e semestre 1999, p.45-64.
- Catherine Lutard-Tavard « Les cafés en France , constat. Nouvelles tendances ou lieu en viue de disparition » Centre d'études Balkaniques *MC G. N ° XXXIV*. p.965-974 Juillet - Septembre 2010.
- Chaniel P., Dupont Y., Le Gall D. 1996, « Du risque à la vulnérabilité : approche socioanthropologique», *Revue française des affaires sociales*, avril-juin 1996, n°2, p.86-123.
- « *Radioactivité flottante autour d'un centre atomique : Controverse entre le CEA et une association de scientifiques sur les niveaux de tritium relevés autour du site de Valduc .* » *Libération* 03 décembre 2004
- Raimondi Jo, Etude d'impact de la S.E.I.V.A. et de sa revue « Savoir et Comprendre », rapport final, SARL Jean-Paul *Daubard* Consultant, octobre 1998, 35p

Autres sources :

- Publications de la SEIVA : Savoir et Comprendre
- Dossier Départemental Des Risques Majeurs de la Côte d'Or
- Compte Rendu De La Commission Economie du mercredi 4 février 2009 et du lundi 16 Novembre 2009
- Là bas si j'y suis du 30 juin 2011
- « Normes et recommandations sur le tritium dans l'eau potable Volet du projet d'études sur le tritium » l'Organisation de réglementation nucléaire du Canada
- Bilan de Maîtrise des risques CEA 2008, 2009 et 2010
- Rapports annuels de l'IRSN 2007-2010
- Commission d'Information auprès du Centre d'Energie Atomique et du Centre spécial Militaire de VALDUC. Réunions du 03 octobre 2007, 20 janvier 2009, 20 décembre 2005
- Réponses SEIVA aux questions et remarques de la discussion faisant suite à l'article publié par DIJONSCOPE le 21 juillet 2010 sur le parc naturel "entre Champagne et Bourgogne"
- IRSN 2011 « Perception Des Risques Par Des Leaders d'Opinion » Résultats d'une enquête réalisée auprès d'un panel BVA Juin 2011
- Baromètre IRSN 2011 « sur la perception des risques et de la sécurité »
- Rapport de la COUR DES COMPTES sur Le démantèlement des installations nucléaires et la gestion des déchets radioactifs.
- « Synthèse du rapport et recommandations sur L'INFORMATION SUR LA SECURITE NUCLEAIRE Transparence et secrets dans le domaine nucléaire » Haut Comite Pour La Transparence Et La Sécurité Nucléaire

- Rapport de l'Agence de l'Énergie Nucléaire : « société et énergie nucléaire »

Mémoires et rapports de stage sur le sujet

- Hussenet C. , Deflaoui S. , Ballut S., 2008, « Industrie et Nucléaire. Où et comment s'informer. »
- Hachim Abdallah 2011 « L'ancrage territorial du CEA Valduc » Master spécialisé « Techniques, Sciences, Démocratie »
- Chong K., Grzyb K., Benhaddu J., Ziani E. 2008.« Transports De Matières Radioactives-Nucléaires » Master 2 Qesi 2007-2008
- Balitski D., Benkahla D., Thevenet A., Yann A., Zhaïri S. 2008 « Les impacts du CEA Valduc sur les communes environnantes » Rapport de stage 1ère année de Master AES
- Drevon-Mollard E., 2006« La représentation du risque autour du centre nucléaire de Valduc » Master 1 de sociologie
- Savoy L. 2009 « L'impact de Valduc sur le tourisme » .
- Dos Santos B., Morelière M., Sylla A., 2010 « Evaluer en quoi le pouvoir des et les compétences des maires autour du CEA de Valduc peuvent être réduits du fait du classement secret défense du site » Rapport de stage à la SEIVA 2009 2010
- La gestion du stockage sous-terrain des déchets nucléaires : Conception de scénarios pour la chaîne logistique Jérémy Di Zazzo/Michaël Fertin l'école des Mines de Paris Juin 2006

sites internets

- www.irsn.fr
- www.insee.fr
- www.cea.fr
- www.seiva.fr
- <http://natura2000.environnement.gouv.fr>
- www.mesure-radioactivite.fr/public/
- <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>
- <http://www.risquesmajeurs.fr/le-risque-nucléaire> (PRIM.NET)
- www.dechets-radioactifs.com

- <http://www.hctisn.fr/>
- <http://www.anccli.fr/>

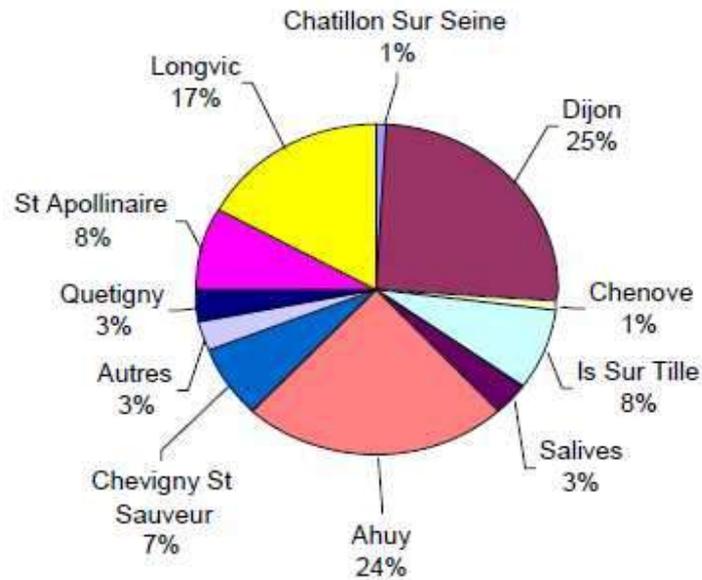
Table des matières

I.Introduction et contexte.....	4
A)Introduction.....	5
B)Contexte.....	6
1)Contexte géographique de Valduc.....	6
a)Les apports économiques.....	6
b)Les impacts environnementaux.....	7
c) Le régime dérogatoire de Valduc : incompatibilité de la participation et du secret défense.....	9
2)La relation entre l'impact environnemental et la communication officielle :	10
a) Quels sont les enjeux de la démocratie technique.....	10
b) Quel est l'effet du secret sur la perception par les populations.....	10
c) La question de l'impact.....	11
C)Problématique	12
II.Méthodologie.....	15
A)Zone d'étude et modalités.....	16
1)Périmètre de l'étude.....	16
a)Le choix de la variable. Intérêt pour les cafetiers.....	18
b) Remarque sémantique : La représentation du risque.....	18
2)Hypothèses et premières approches.....	19
a)La perception du site serait conditionné par l'environnement géographique..	19
b) Une approche par les conflits limitée.....	20
c)Le rôle de la presse locale dans la transmission des informations.....	21
3)Organisation du travail.....	22
a) Hiérarchisation des recherches.....	22
b) Analyse des discours officiels	23
c) But des enquêtes.....	25
III.Résultats.....	27
Contexte selon la Direction de la Sécurité Intérieure.....	28
a) Le transport est la principale origine du risque.....	28
b) Un cadre légal déterminant.....	28
c) Remarque sur l'origine du risque	29
Résultats des enquêtes.....	30
I. Les différents objets perçus et leur interprétation.....	31
A)Relatifs au externalités humaines.....	31
1)Les apports économiques	31

2) Perception de l'intitulé du site : Installation Nucléaire de Base Classée Secrète. Installation Nucléaire Intéressant la Défense.	32
B) Relatifs au Risque.....	33
1) Les émissions potentielles. Perception du risque chronique.....	33
2) Les transports de matières. Perception de la délocalisation du risque.....	34
3) L'activité de Valduc : perception du risque d'accident.....	34
II. La perception des externalités est conditionnée en amont par la culture de l'enquêté.	40
A) La proximité culturelle liée aux rapports entretenus avec les salariés.....	40
1) Des éléments conditionnent en amont la façon dont sera appréhendée une information.....	41
2) Les rapports économiques et sociaux entretenus avec le site.....	42
Le Cas du Golf de Salives : une clientèle ciblée.....	42
B) Le rôle de la position de l'enquêté dans le système étatique pour la perception des différents aspects du centre :	43
1) La perception du site dépend de la perception de l'Etat.....	43
2) La conception de la force de dissuasion comme témoin.....	43
3) La perception de l'utilisation du secret défense.....	44
C) L'accès à l'information est déterminé par la proximité culturelle.....	45
1) Des facteurs déterminants à plusieurs niveaux.....	45
2) Différents intérêts pour l'information.....	45
3) Le stress comme source de danger.....	46
III. Mécanismes de l'information.....	47
A) Les organismes qui la diffusent sont déterminants.....	47
1) L'importance de l'aspect officiel des informations dans leur perception.....	47
2) Un manque de publicité.....	48
3) La contestation, premier pas vers l'acceptation.....	48
B) Le rôle de la communication du CEA : importance de la constance.....	49
1) Une communication systématiquement orientée vers la minimisation de l'impact.....	49
2) La SEIVA ne peut pas remettre en cause l'activité.....	50
3) Les filtres de l'information entraînent une pénétration limitée.....	50
C) L'isolement géographique et social permet une limitation des enjeux.....	51
1) Les mécanismes de l'isolement :	51
2) Réception de l'information sur les impacts entraîne des différences dans la profondeur du questionnement	52
3) Le ménagement des populations.....	53
IV. Conclusion.....	55
V. Résultats attendus.....	56
1) Étudier la perception du site par les élus, à différentes échelles.....	57
2) Comparer les riverains de différentes INB ou INBS.....	57
3) Une étude sur un plus grand échantillon statistique, sur un plus grand espace.	57
4) Une enquête plus formelle, qui permettrait d'accéder à plus de personnes au sein	

même du territoire.....	58
5) Une étude des médias.....	58
VI.Ressources Bibliographiques.....	62

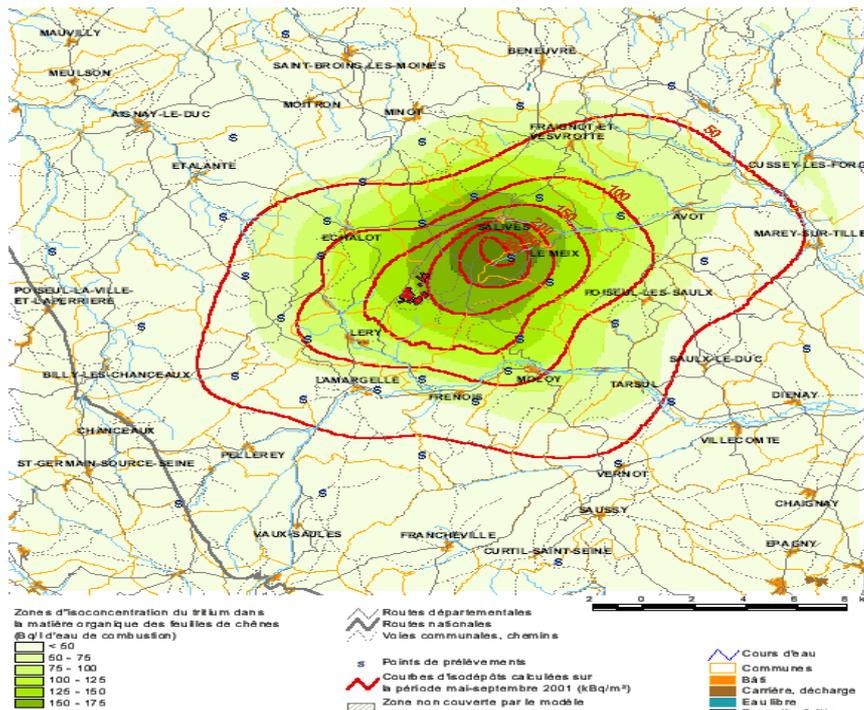
Annexe 1



Localisation et part des entreprises sous-traitantes .

Source : SEIVA Compte Rendu de la COMMISSION ÉCONOMIE 16/11/09

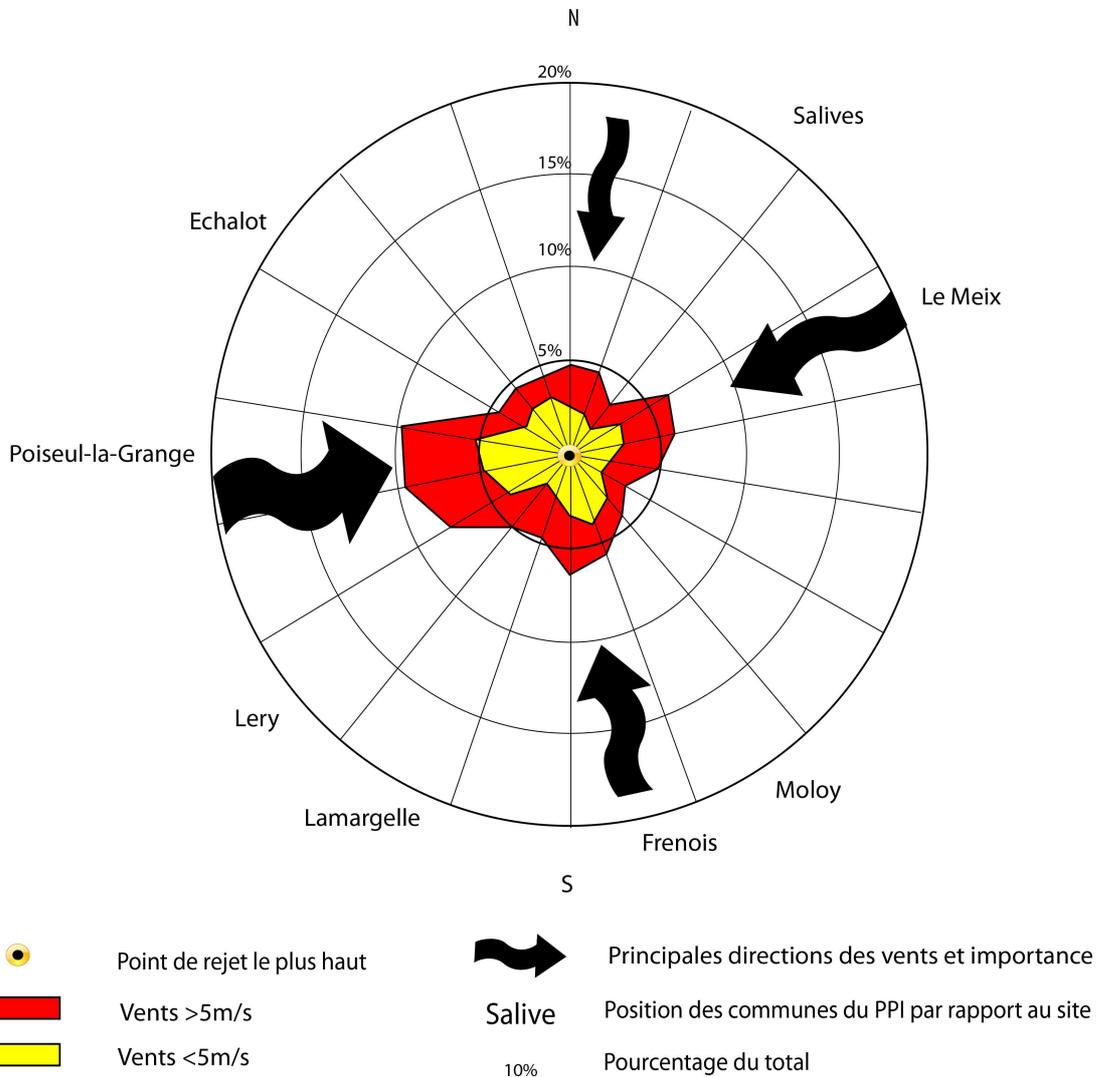
Annexe 2



65 *Cartographie de l'activité du tritium autour de Valduc : dépôts calculés et valeurs mesurées dans la matière organique des feuilles de chênes dans la zone 4-16 km autour du site.*

Source : SEIVA Compte Rendu de la COMMISSION ÉCONOMIE 16/11/09

Fréquence des vents au point de rejet le plus haut



source: Plan Particulier d'Intervention du site nucléaire de Valduc
réalisation: S.D. avec Adobe Illustrator CS5.

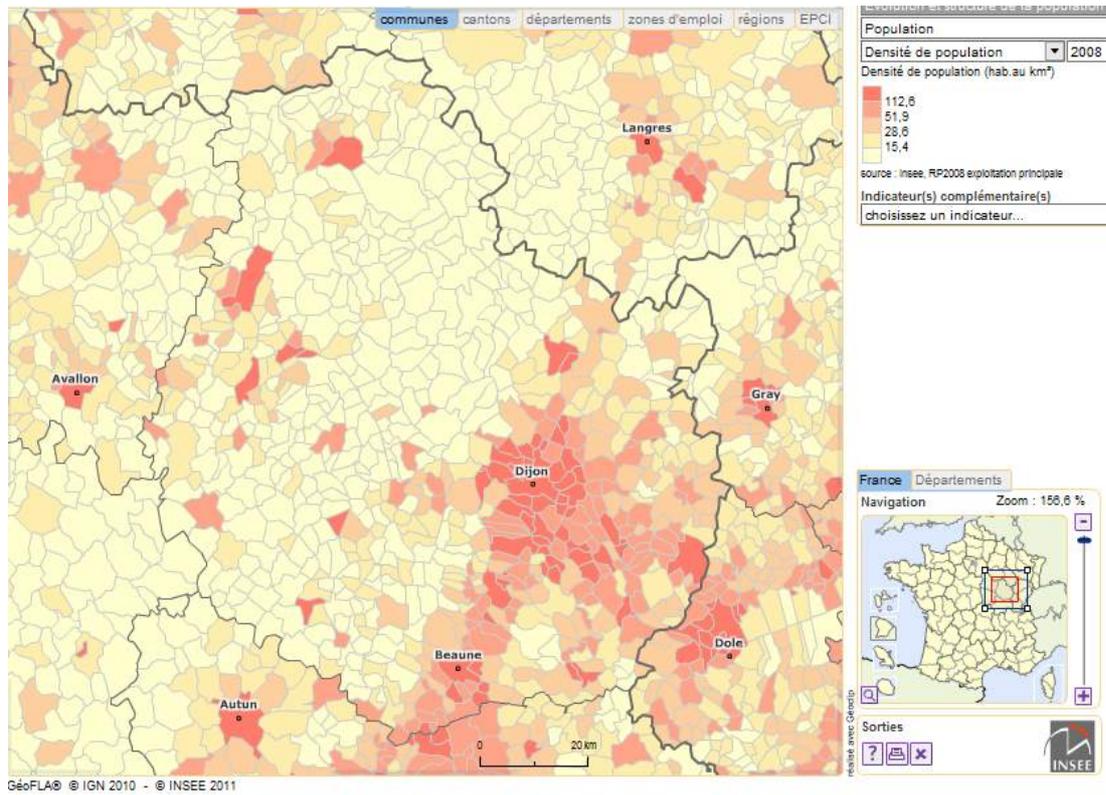
Annexe 4 :

échelle de Baruch Fischhoff qui définit 7 étapes:

1	estimation correcte des données produites par les scientifiques	le profane doit avoir confiance dans la qualité de l'interprétation
2	communication des données par les experts aux profanes	le profane doit être capable de comprendre les chiffres
3	explication des données par les experts aux profanes	l'expert doit se vendre au profane pour obtenir sa confiance.
4	les experts expliquent aux profanes qu'ils sont déjà exposés à un risque similaire ailleurs	l'expert met deux risques en commun, mais le profane ne voit pas l'intérêt du nouveau risque
5	montrer que le jeu en vaut la chandelle	l'expert intègre les bénéfices permis la prise de risque dans le discours. L'enjeu de cette étape réside dans la qualité de la présentation des risques et des bénéfices
6	amabilité de l'expert envers le profane	afin de lui montrer que son avis l'intéresse, l'expert doit éviter toute condescendance
7	faire des profanes des partenaires, écouter leurs attentes pour mieux y répondre	mieux appréhender, mieux communiquer, mieux protéger.

Source: 1998 « *Évolution de la communication sur les risques aux USA* »

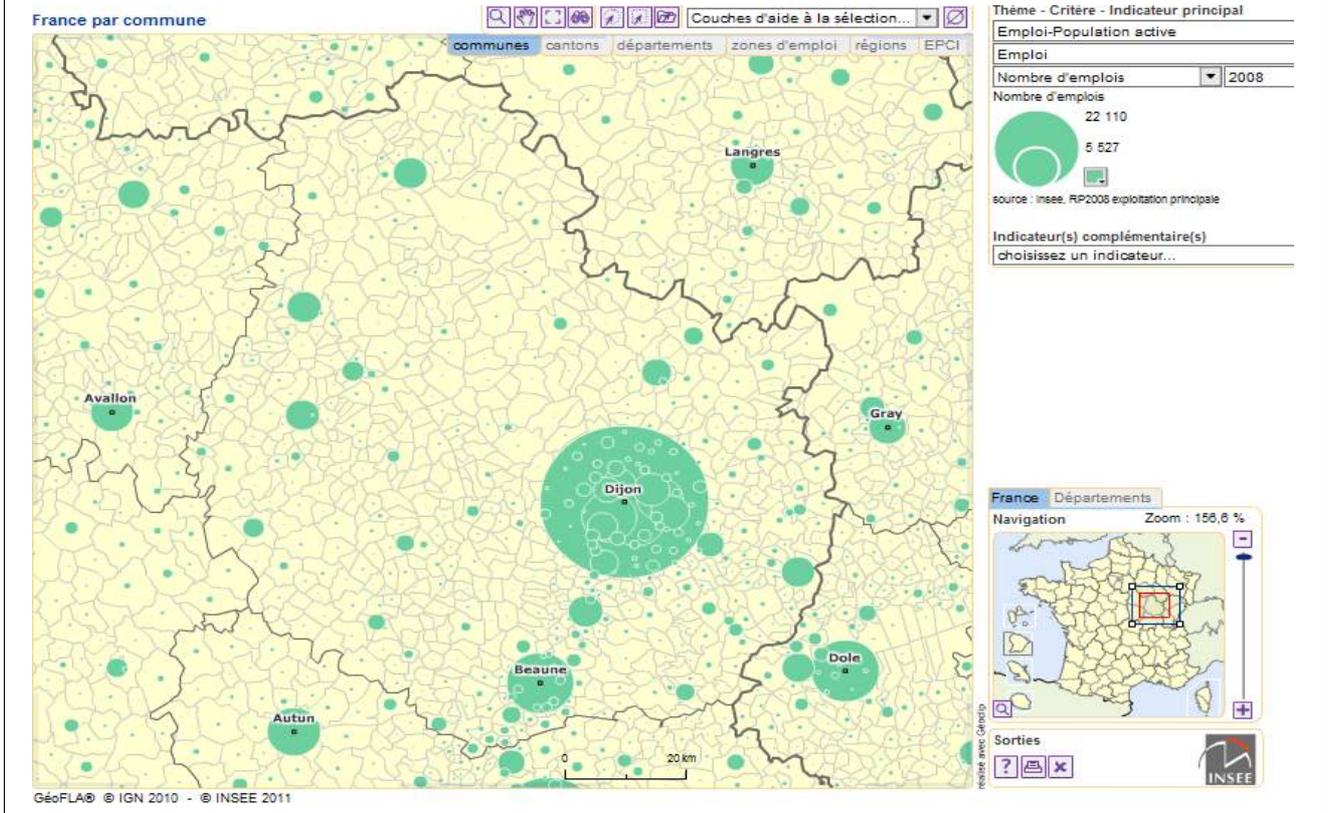
Annexe 6



Densité de population en Côte d'Or

Annexe 7

Nombres d'emplois par commune en Côte d'Or



Art. 2. – L'activité annuelle des effluents radioactifs gazeux rejetés par l'ensemble des installations du centre d'études de Valduc ne doit pas dépasser :

1 850 térabecquerels (50 kilocuries) pour le tritium ;

40 térabecquerels (1 kilocurie) pour les gaz autres que le tritium ;

750 mégabecquerels (20 millicuries) pour les halogènes gazeux et les aérosols ;

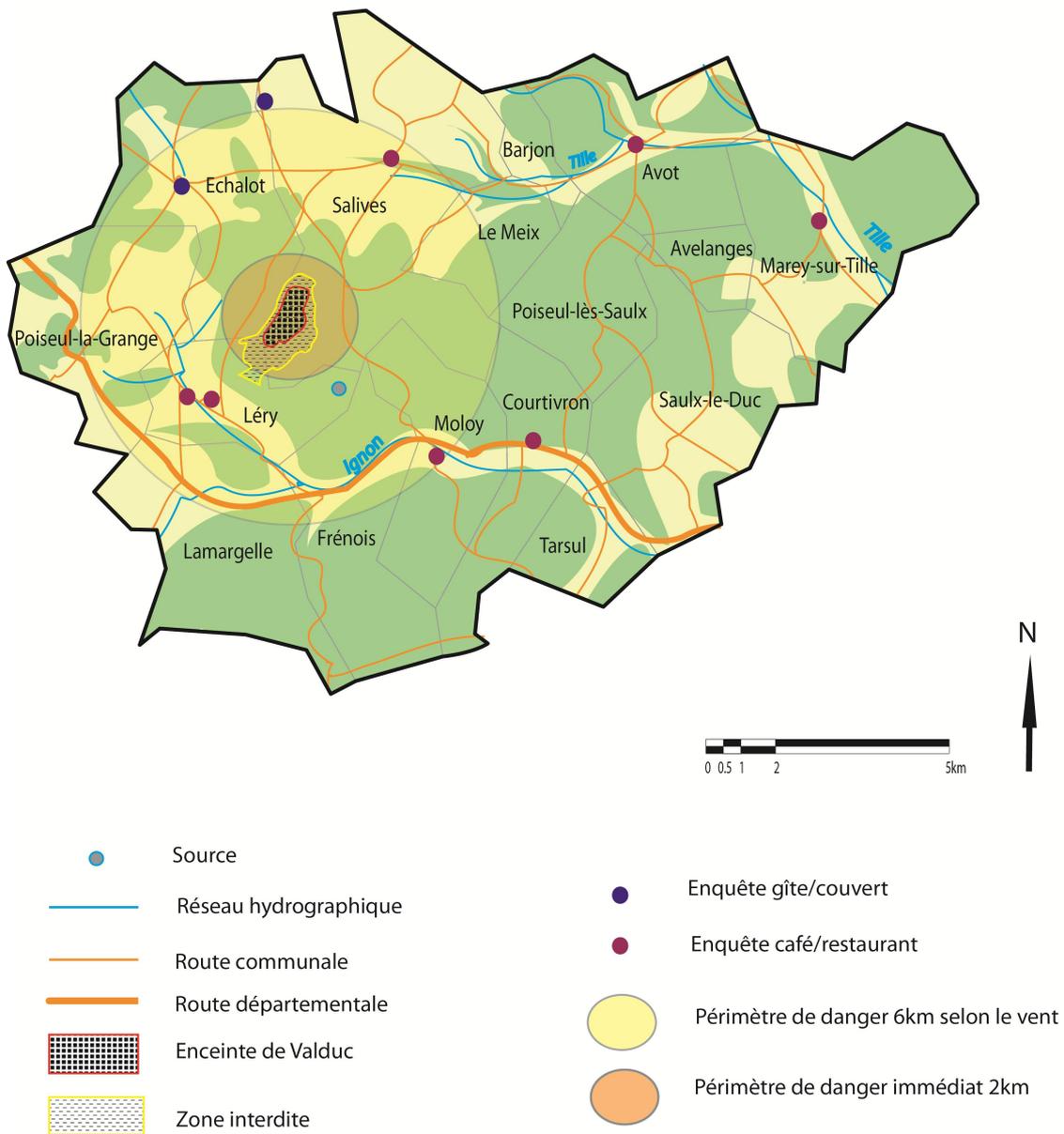
75 mégabecquerels (2 millicuries) pour les radioéléments émetteurs alpha.

Les limites annuelles ci-dessus ne représentent qu'un maximum en deçà duquel il y a lieu de maintenir l'activité rejetée toujours aussi basse que possible.

L'exploitant prend les dispositions nécessaires, dans les limites ainsi fixées, pour étaler les rejets gazeux en vue de leur dilution la plus grande possible. Les activités rejetées au cours d'un mois ne doivent pas dépasser le sixième des limites annuelles correspondantes.

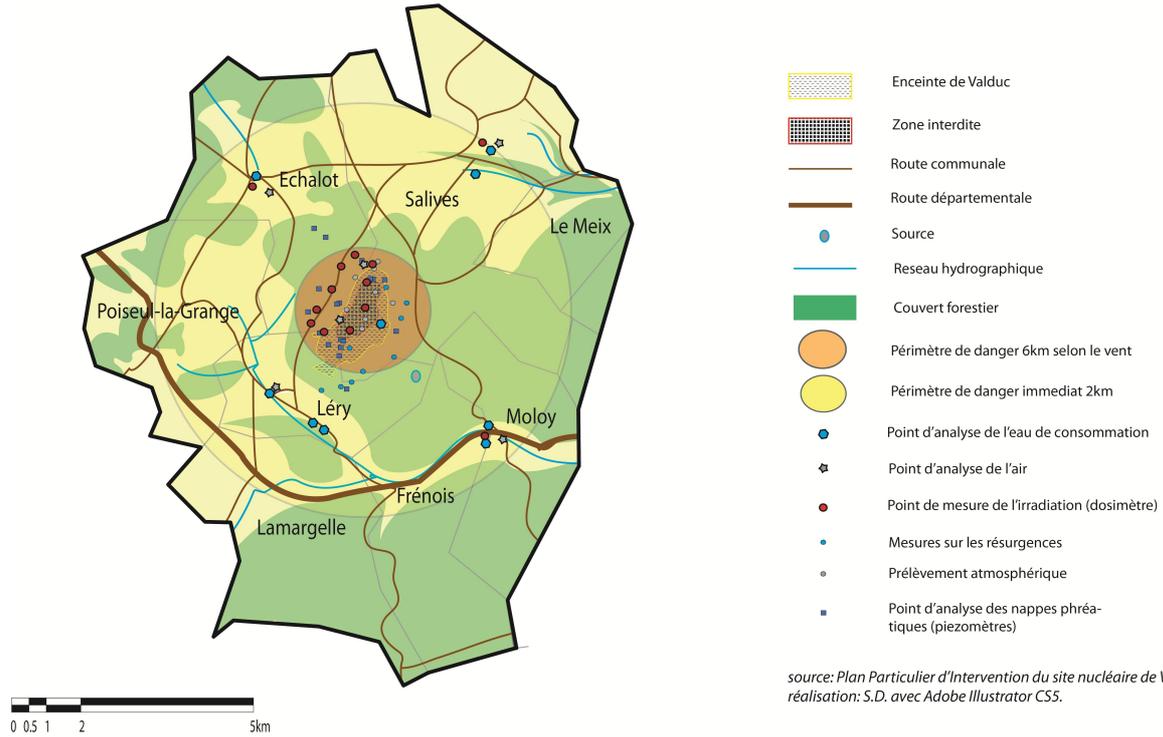
source : SEIVA

Zone d'étude et localisation des enquêtés

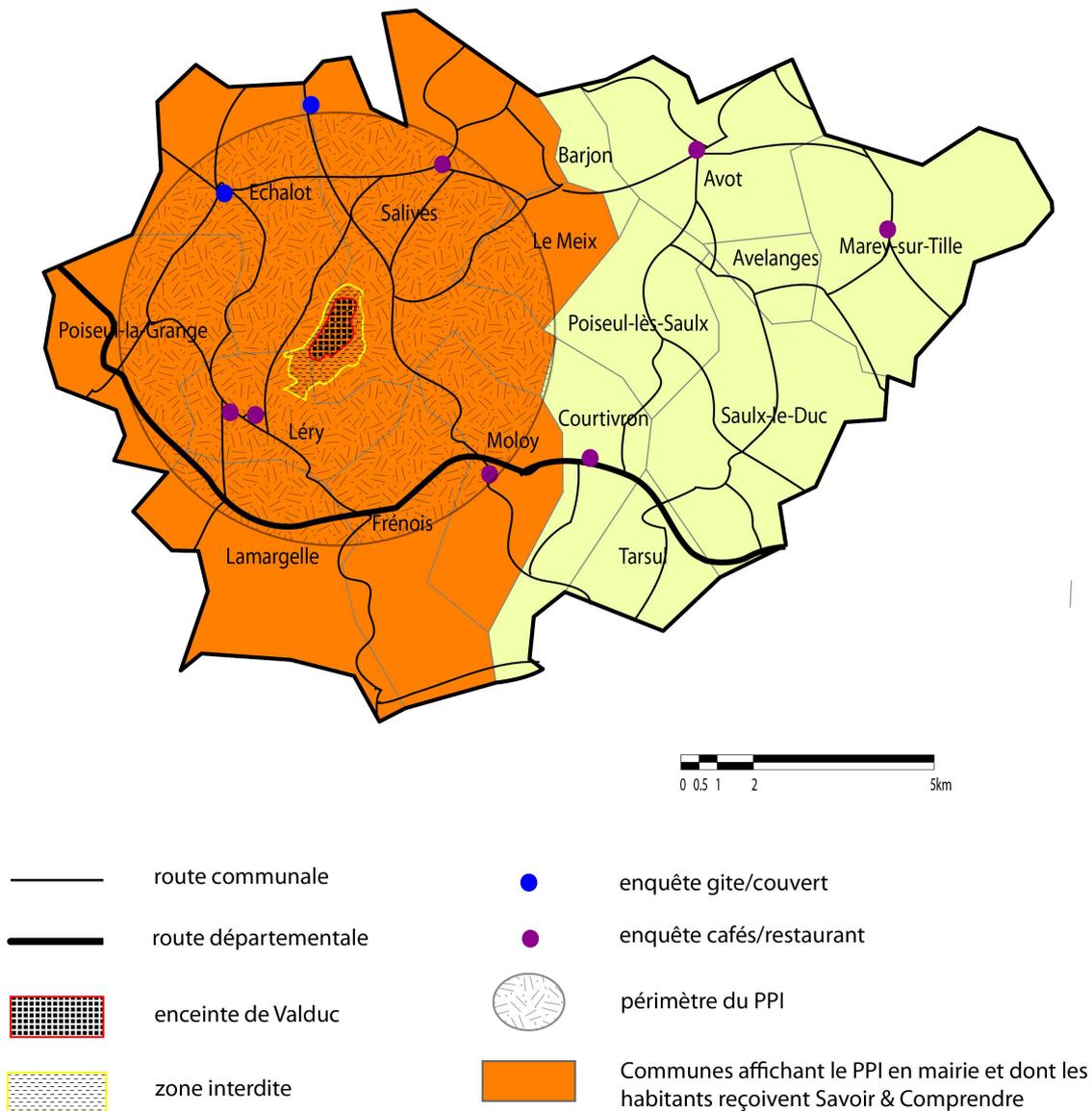


*sources: <http://www.viamichelin.fr/web/Cartes-plans> et PPI de Vaduc
réalisation S.D. avec Adobe Illustrator*

Dispositif de surveillance de l'impact environnemental de Valduc

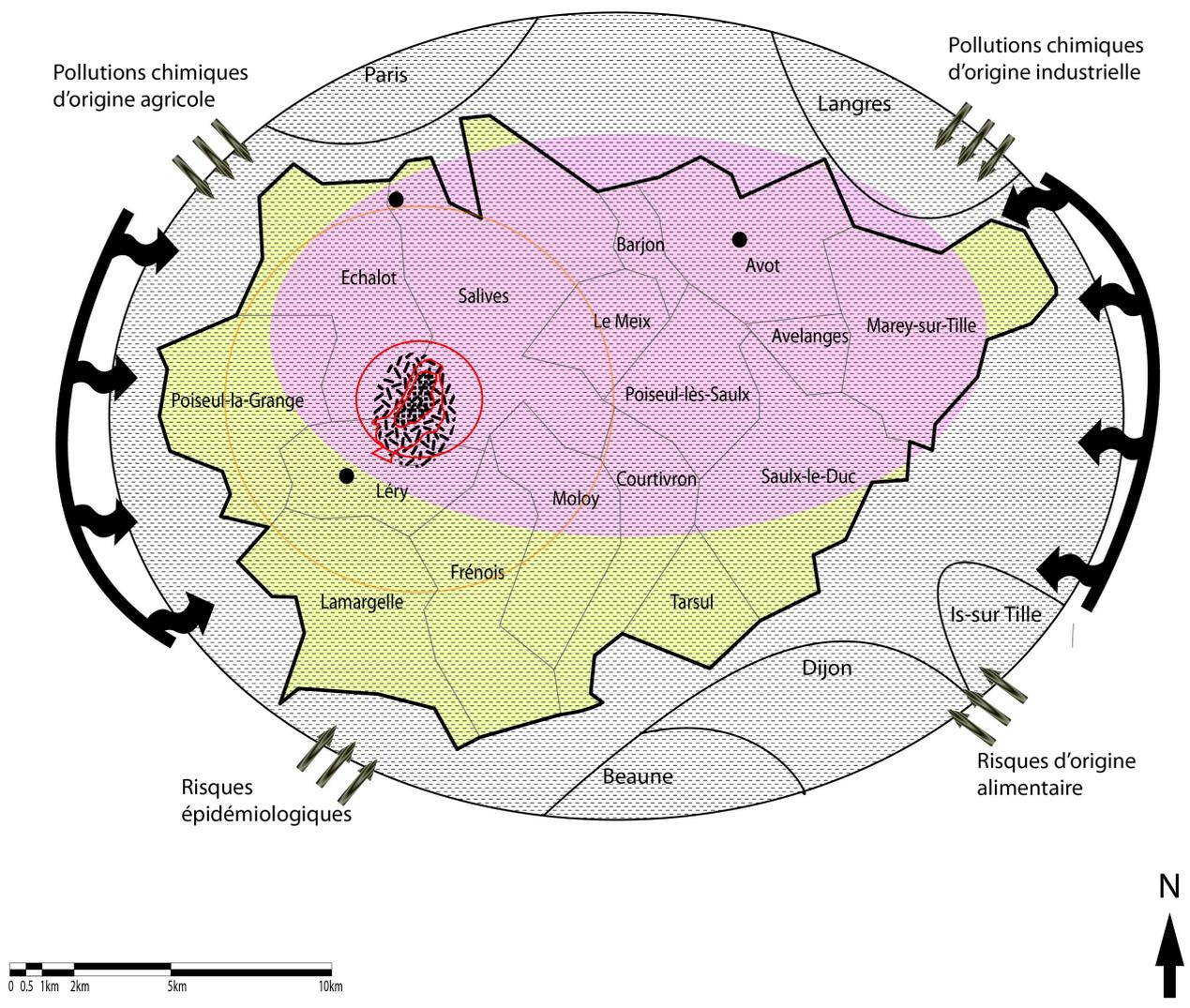


Localisation des enquêtes disponibilité de l'Information



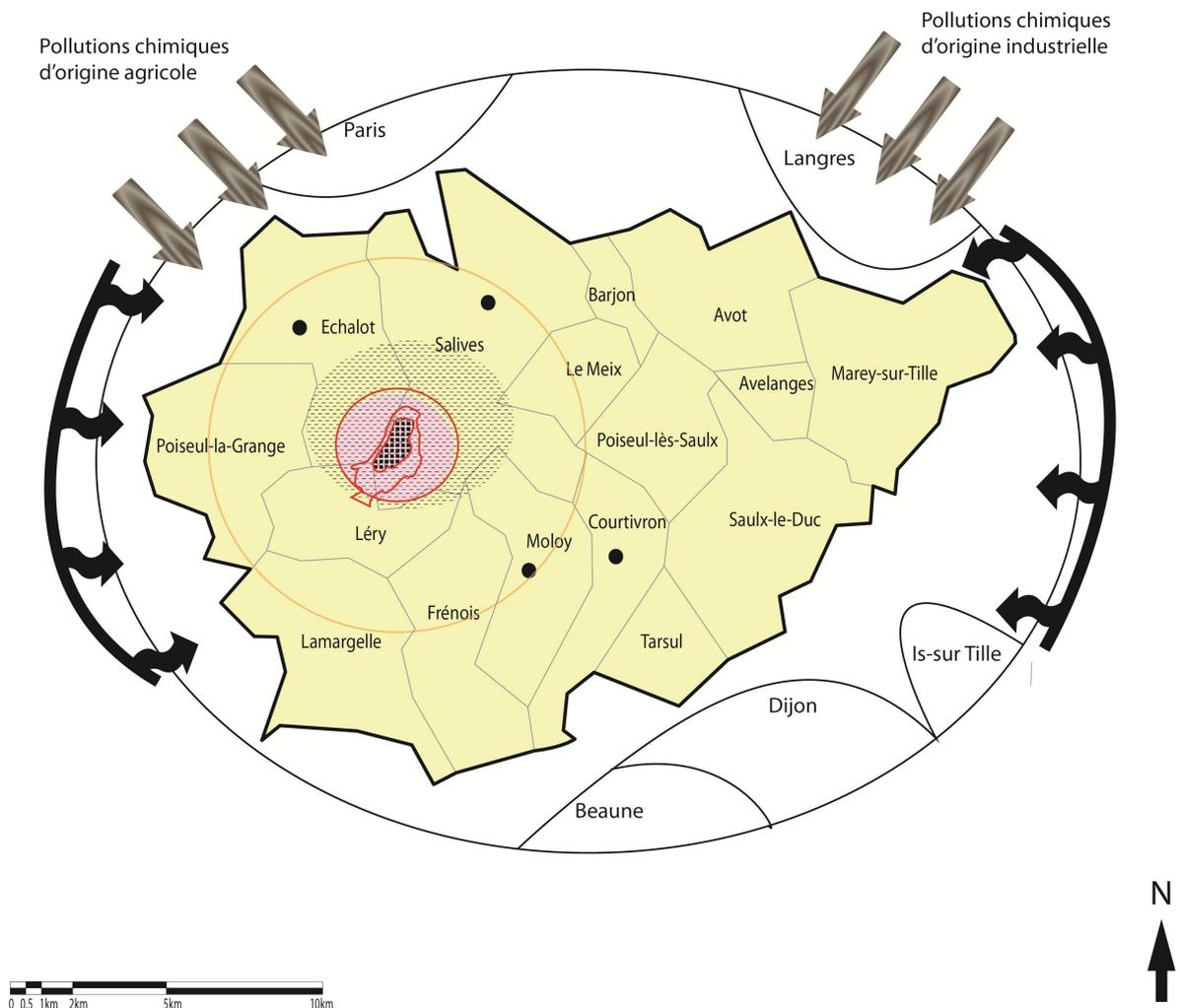
sources: SEIVA, PPI de Valduc, <http://www.viamichelin.fr/web/Cartes-plans>
 réalisation: S.D. avec adobe illustrator CS5

Représentation du risque et de la vulnérabilité chez les enquêtés: type 1



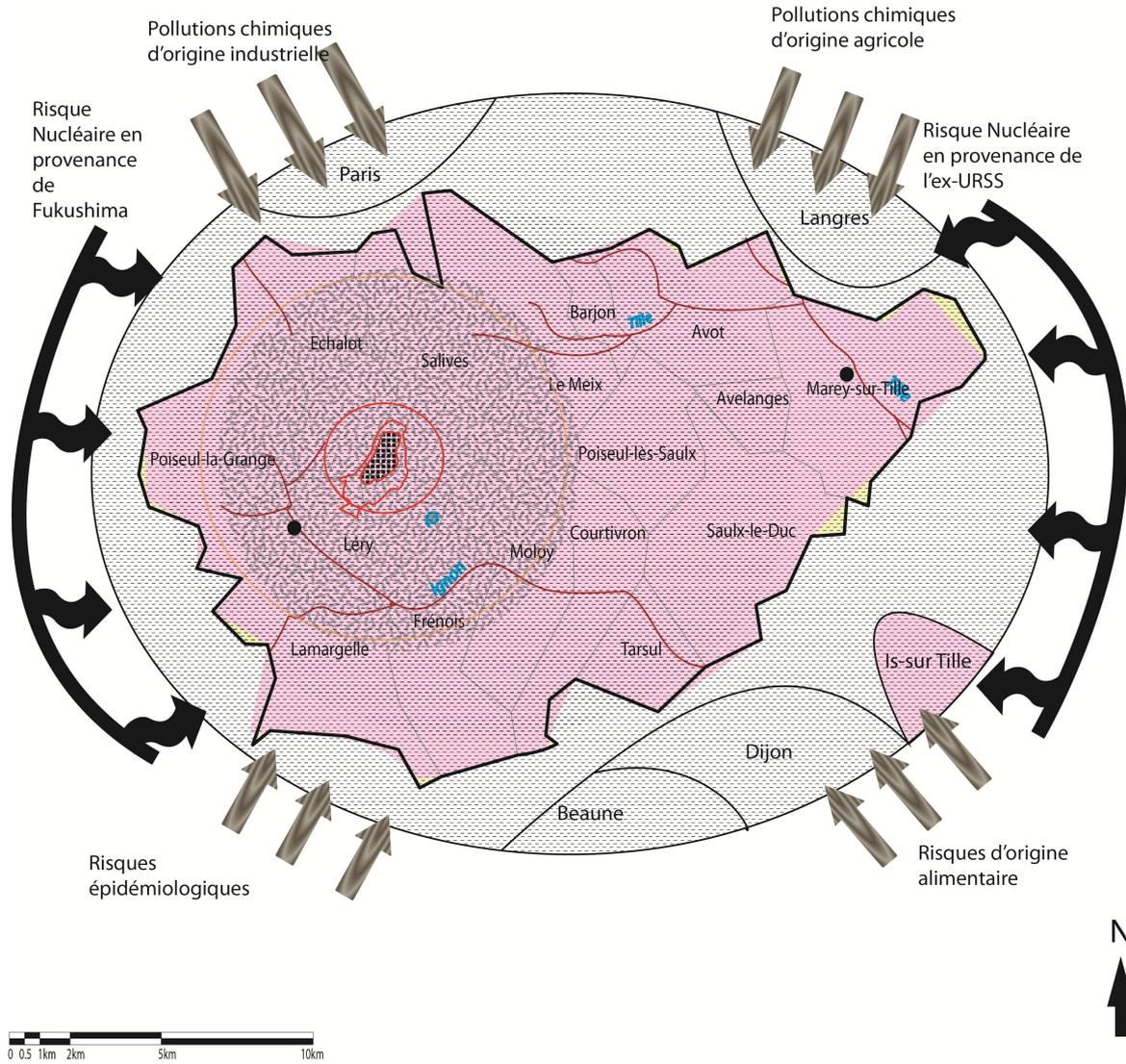
réalisation: S.D. avec Adobe Illustrator CS5.

Représentation du risque et de la vulnérabilité chez les enquêtés: type 2



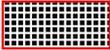
réalisation: S.D. avec Adobe Illustrator CS5.

Représentation du risque et de la vulnérabilité chez les enquêtés: type 3



réalisation: S.D. avec Adobe Illustrator CS5.

Données géographiques

- Localisation des enquêtés partageant cette représentation
-  Enceinte de Valduc
-  Zone interdite
-  Périmètre de Danger 6km Selon le Vent
-  Périmètre de danger immédiat 2km

Représentation du risque Chronique

-  Cours d'eau pollués par le CEA (ils n'apparaissent que si l'enquêté les considère pollués)
-  Autres zones du territoire pouvant être soumises au risque
-  Risque issu de valduc (négligeable)
-  Risque issu de valduc (important)
-  Autres risques (d'origine extérieure ou non)
 - position non significative
 - taille proportionnelle à l'importance qu'ils occupent dans la représentation des enquêtés

Représentation du risque Accidentel

-  Exposition aux risques accidentels des installations nucléaires extérieures
 - taille proportionnelle à l'importance qu'ils occupent dans la représentation
-  Zone soumise au risque d'accident
 - intensité du point indiquant les zones les plus vulnérables selon les enquêtés

LA PERCEPTION DE VALDUC PAR LES POPULATIONS RIVERAINES

Le point de vue des cafetiers

Résumé

Le site de Valduc en Côte d'Or, est une Installation Nucléaire de Base Secrète ; Intéressant la Défense (INBS, INID). Il est présenté par les autorités comme étant une source de risque négligeable, tandis que certaines associations dénoncent l'importance du risque auquel il expose les populations. Cette étude, menée sur la base d'entretiens semi-directifs parmi les cafetiers installés dans les 15km autour du site, a pour objet sa perception par les riverains. Ce mémoire vise d'une part à voir quelles externalités du site sont perçues, et d'autre part à comprendre les forces qui déterminent la perception de ces éléments ainsi que la représentation du risque chez les populations.

Mots clés : Nucléaire, Risque, Secret, Perception, Représentation

PERCEPTION OF VALDUC BY THE LOCAL RESIDENTS

The view of cafe owners

Abstract

The site of Valduc in Côte d'Or, is a Secret Basic Nuclear Plant, as a Nuclear Plant Interesting Defence. It is shown by government as an insignificant risk source, while some associations are warning about the intensity of the risks that the population is running. This study, made on the base of half leded interviews, among cafe owners in a 15 km area around the plant, has for purpose its perception by the local residents. This dissertation aims in the first place to see what are the externalities of the site wich are percieved, and in other place to understand what forces are determining thoses perceptions, and aswell for the representation of the risk among the population.

Key words : Nuclear, Risk, Secret Perception, Representation